

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

CU

Industrie cinématographique en Guinée : État des lieux, défis et perspectives

Présenté par

Adama Dian SALL

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Management des Entreprises Culturelles

le 23 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Dr. Hdr. Jean-François FAÛ Président

Directeur du Département Culture à l'Université
Senghor

M. Michel SABA Examineur

Délégué Général du CERAV/Afrique

Dr. Jacob Y. YARABATIOULAH Examineur

Sociologue-Spécialiste des Industries culturelles et
créatives

Remerciements

C'est le moment pour nous de rendre un hommage mérité à toutes ces personnes sans lesquelles la réalisation de ce travail n'aurait pas été aussi possible. Nous tenons à remercier sincèrement :

Docteur Jacob YARABATIOULA, Sociologue-Spécialiste des Industries culturelles et créatives et Expert en Politiques culturelles qui a accepté de diriger ce travail du début jusqu'à la fin des recherches et de la rédaction de ce mémoire.

Docteur Hdr. Jean-François FAÛ Directeur de Département Culture qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ces deux années de master en Développement à l'Université Senghor et surtout pour notre obtention d'un lieu de stage de fin d'étude, pour sa bienveillance, son sens d'écoute, ses conseils et encouragements. Madame Rania El-GUINDY, Chef du service administratif pour sa disponibilité et son dévouement, également à côté d'elle Madame Rowan HATEM, Secrétaire au service administratif.

Monsieur Ibrahima Alpha BAH, Secrétaire Général de la Commission Nationale Guinéenne pour l'UNESCO qui nous a accueilli au sein de cette Organisation, qui nous a soutenu, encouragé et accompagné sans relâche durant toute la période de stage.

Monsieur Joseph Fodé TELLIANO, Chef du Département Culture et communication à la Commission Nationale Guinéenne pour l'UNESCO, qui en plus d'être notre tuteur de stage, malgré ses occupations, a pu nous encadrer durant toute la période de stage, nous a aussi soutenu et accompagné dans la recherche et la rédaction de ce mémoire. Nous remercions également l'ensemble du personnel de la Commission Nationale Guinéenne pour l'UNESCO.

Monsieur Souleymane KEITA, Professeur-Chercheur à l'ISAMK/D et Délégué du FECIG pour son apport dans la bonne réalisation de ce travail. Monsieur Richard HEBELAMOU, Acteur réalisateur, organisateur du Salon du Cinéma Guinéen et à toutes les personnes ressources et personnes contacts pour leur contribution dans la réussite de cette recherche.

Monsieur Amadou Mouctar DIALLO et Monsieur Ibrahima DIOUM (notre parrain) tous deux Alumni de l'Université Senghor à qui nous adressons nos vifs remerciements.

Nos sincères remerciements au Professeur Thierry VERDEL, Recteur de l'Université Senghor qui a tout mis en œuvre pour la réussite de notre cursus, surtout dans ce contexte de crise sanitaire. Nous remercions également l'ensemble des directeurs de département et le personnel de l'Université Senghor. Enfin, nos remerciements vont à l'endroit de nos compatriotes et nos collègues, particulièrement ceux du département culture pour les précieux moments et les collaborations fructueuses.

Dédicace

A mes chers parents, Elhadj Amadou Korka et Fatoumata DIENG qui sont mes sources de motivation, qui se sont toujours battus pour ma réussite.

A mes cinq frères qui font mon bonheur et ne cessent de m'encourager.

A mes tantes et oncles qui sont présents à chaque étape importante de ma vie.

Résumé

Le cinéma est un secteur qui contribue au développement des industries culturelles et à la croissance économique d'un pays. Citée comme étant l'un des pionniers de l'industrie cinématographique en Afrique, la Guinée a été un exemple qui a inspiré plusieurs pays africains à se tourner vers ce secteur. Mais, depuis la fin de la première république, elle a cessé d'être une vitrine aux yeux du monde. De nos jours, le cinéma guinéen traverse une crise profonde. En effet, la création, la production, la réalisation, la distribution, la diffusion qui sont les fondements de base de la filière, manquent de soutien, de structuration et de réglementation. C'est ce qui nous a motivé à nous intéresser à ce secteur. La présente étude fait un état des lieux de l'industrie cinématographique guinéenne pour en identifier les maux qui gangrènent le secteur et formuler des recommandations pour son amélioration. Nous avons utilisé la méthodologie de recherche qualitative à travers des techniques comme les entretiens individuels semis-directifs, l'observation, pour le recueil de données sur le terrain. Nous avons aussi procédé à une analyse SWOT pour obtenir d'autres résultats. C'est ce qui nous a permis d'identifier les maux qui gangrènent le secteur du cinéma en Guinée. Au nombre de ces maux, il y a le manque de professionnalisation qui impacte la qualité des productions, le manque d'organisation dans le secteur. Nous avons formulé des recommandations comme l'insertion des métiers du cinéma dans l'enseignement professionnelle, la réglementation du secteur ou l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la qualité des productions.

Mots-clefs

Amateur, Audiovisuel, Cinéma, Culture, Développement, Industrie cinématographique, Œuvre, Production.

Abstract

Cinema is a sector that contributes to the development of cultural industries and the economic growth of a country. Cited as one of the pioneers of the film industry in Africa, Guinea was an example that inspired several African countries to turn to this sector. But since the end of the first republic, it has ceased to be a showcase for the world. Nowadays, Guinean cinema is going through a deep crisis. Indeed, the creation, production, realization, distribution, diffusion which are the basic foundations of the sector, lack support, structuring and regulation. This is what motivated us to take an interest in this sector. This study takes stock of the Guinean film industry in order to identify the ills that plague the sector and to make recommendations for its improvement. We used qualitative research methodology through techniques such as individual semi-directive interviews and observation to collect data in the field. We also conducted a SWOT analysis to obtain further results. This allowed us to identify the ills that plague the film sector in Guinea. Among these evils, there is the lack of professionalization that impacts the quality of productions, the lack of organization in the sector. We have made recommendations such as the inclusion of the film industry in vocational education, the regulation of the sector or the use of new technologies to improve the quality of productions.

Key-words

Amateur, Audiovisual, Cinema, Culture, Development, Film industry, Work, Production.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- BGDA : Bureau Guinéen des Droits d’Auteurs
- CCFG : Centre Culturel Franco-Guinéen
- CD : Compact Disc (Disque Compact)
- CDMT : Cadre des Dépenses à Moyen Terme
- Cedeao : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
- Covid-19 : Corona Virus Disease 2019 (Maladie à Coronavirus 2019)
- DGA : Directeur Général Adjoint
- DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- DVD : Digital Versatile Disc (Disque numérique polyvalent)
- FECIG : Festival de la Création Cinématographique de Guinée
- Fespaco : Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou
- FMI : Fonds Monétaire International
- FODAC : Fonds de Développement des Arts et de la Culture
- GNF : Guinée Nouveau Franc
- IC : Industries Culturelles
- ICC : Industries Culturelles et Créatives
- ISAMK/D : Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka
- ISIS : Institut Supérieur de l’Image et du Son
- ITC : Centre du Commerce International
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
- OMPI : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
- ONACIG : Office National de Cinématographie de vidéographie et de photographie de Guinée
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PNDES : Plan National de Développement Economique et Social
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- SWOT: Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats ou MOFF : Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses)
- UA : Union Africaine
- Uemoa : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- Unesco : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisations des Nations Unies pour la Science, l’Education et la Culture)
- URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
- VCD : Vidéo Content Description (Description du Contenu Vidéo)

Tables des matières

Industrie cinématographique en Guinée : État des lieux, défis et perspectives	i
Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé.....	iii
Mots-clefs.....	iii
Abstract	iv
Cinema is a sector that contributes to the development of cultural industries and the economic growth of a country. Cited as one of the pioneers of the film industry in Africa, Guinea was an example that inspired several African countries to turn to this sector. But since the end of the first republic, it has ceased to be a showcase for the world. Nowadays, Guinean cinema is going through a deep crisis. Indeed, the creation, production, realization, distribution, diffusion which are the basic foundations of the sector, lack support, structuring and regulation. This is what motivated us to take an interest in this sector. This study takes stock of the Guinean film industry in order to identify the ills that plague the sector and to make recommendations for its improvement. We used qualitative research methodology through techniques such as individual semi-directive interviews and observation to collect data in the field. We also conducted a SWOT analysis to obtain further results. This allowed us to identify the ills that plague the film sector in Guinea. Among these evils, there is the lack of professionalization that impacts the quality of productions, the lack of organization in the sector. We have made recommendations such as the inclusion of the film industry in vocational education, the regulation of the sector or the use of new technologies to improve the quality of productions.....	iv
Key-words.....	iv
Tables des matières.....	vi
Introduction.....	1
Première partie : contexte général de l’industrie cinématographique en Guinée.....	3
1 Problématique et état des lieux de la situation de l’industrie cinématographique en Guinée	3
1.1 Problématique.....	3
1.2 Etat des lieux de l’industrie cinématographique en Guinée.....	5
1.2.1 Présentation de la République de Guinée	5
1.2.2 Historique de la culture et du cinéma en Guinée.	7
1.2.3 Présentation actuelle de l’industrie cinématographique en Guinée.....	9
2 Revue de littérature, cadre conceptuel et méthodologique de recherche	11
2.1 Revue de la littérature.....	11
2.2 Cadre conceptuel :	16
2.2.1 La chaîne de valeur du cinéma.....	16

La création	16
La production	16
La distribution	17
La consommation	17
2.2.2 Définition des concepts clés.....	18
2.3 Méthodologie	19
2.3.1 Choix de l’approche méthodologique :.....	19
2.3.2 La collecte de données	20
➤ Le recueil d’archives :	20
➤ L’observation :	20
➤ Entretiens individuels semis-directifs :	21
➤ La tenue d’un journal de bord :	21
2.3.3 Méthode d’analyse des entretiens :	22
3 Diagnostic de l’industrie cinématographique guinéenne	23
3.1 Implication des acteurs pour la relance de l’industrie cinématographique	23
❖ Le Salon du cinéma en Guinée	26
❖ Festival de la Création Cinématographique de Guinée FECCIG	28
3.2 Les causes du retard de la filière cinématographique guinéenne selon les acteurs.	30
3.3 Problème d’ouverture des œuvres cinématographiques vers le monde du cinéma.	34
3.4 Analyse de la matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces).....	36
3.4.1 Les facteurs internes et externes	36
❖ Les forces.....	38
❖ Les faiblesses	38
❖ Les opportunités.....	38
❖ Les menaces	39
4 Conditions d’amélioration de la situation de l’industrie cinématographique en Guinée	40
4.1 Nouvelle politique culturelle de la Guinée de 2018	40
4.2 Les organes étatiques mis en place pour la régulation et le financement de la filière cinématographique en Guinée.....	41
4.2.1 L’Office National de Cinématographie, de vidéographie et de Photographie de Guinée ONACIG	42
4.2.2 Le Fond pour le Développement des Arts et de la Culture (FODAC)	43
4.2.3 Le Bureau Guinéen des Droits d’Auteurs (BGDA)	45

4.2.4	Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka ISAMK.....	45
4.3	Recommandations	46
4.4	Impacts de la menace terroriste sur le cinéma africain.....	49
5	Conclusion	50
6	Références Bibliographiques.....	52
7	Projet Professionnel	56
I.	Titre du projet : Renforcement du système de gestion de la filière cinématographique en Guinée.	56
8	Liste des illustrations.....	60
9	Liste des tableaux.....	60
10	Annexes.....	61
10.1	Annexe 1 : Questionnaire utilisé pour interroger les réalisateurs.....	61
10.2	Annexe 2.....	62

Introduction

La cinématographie guinéenne est l'une des plus anciennes sur le continent africain. Elle a vu le jour sous l'administration coloniale avec Mamadou Touré dans « Mouramani », sortie en 1953. C'est après l'accession du pays à l'indépendance en 1958 que le cinéma guinéen a connu un réel décollage. Pendant cette période, elle a su faire son bonhomme de chemin et a vendu une bonne image de la culture guinéenne. Quelque temps après cette ère de libération, le Syli-cinéma, un organe étatique a vu le jour en 1967 pour diriger et réglementer le secteur. Des auteurs comme Moussa Kémoko Diakité dans « Naitou », Barry Sekou Oumar dans « Et vint la liberté » sont reconnus comme étant les pionniers du cinéma en Guinée dont les œuvres ont connu une forte réussite. (Cultures & cinemas, 2020)

Actuellement, le visage que présente le secteur est peu reluisant. En effet, le cinéma souffre de plusieurs manquements qui ont fini par l'affaiblir. Plusieurs acteurs du cinéma guinéen s'investissent pour relancer le secteur de l'industrie cinématographique, en dépit du déficit de financement qui caractérise le secteur.

En Guinée, des données statistiques montrant la participation du secteur cinématographique dans le processus de croissance de l'économie de la culture sont quasi inexistantes. La mauvaise conservation des acquis du passé dans ce secteur, la destruction de certaines archives cinématographiques lors des crises sociales (coups d'Etats, grèves, soulèvements, manifestations populaires, incursions rebelles et ignorance de certains acteurs) sont des antécédents qui ont eu un impact sur le secteur. Ainsi, l'absence d'une politique d'attractivité des investisseurs, affaiblissant la motivation chez les acteurs, est une autre pente qui vient renforcer celle du manque de financement de l'Etat dans la filière cinématographique. Ce secteur présente des signes de besoin de fonds consistants pour espérer une avancée impérieuse des activités. Il est évident que la croissance économique d'un pays ne peut être garantie sans la contribution nette de sa culture. C'est l'un des premiers garants d'un essor économique bien que cet atout soit minimisé par beaucoup de décideurs

Aujourd'hui, les marques de l'existence d'un secteur cinématographique développé ne sont presque pas visibles. Les salles de cinéma sont absentes dans la capitale guinéenne, les acteurs dénoncent un déficit de financement, de structuration et de réglementation du secteur. Un diagnostic profond est nécessaire pour comprendre les causes du retard de l'industrie cinématographique en Guinée. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés à ce sujet intitulé : « *L'industrie cinématographique en Guinée : état des lieux, défis et perspectives* ». Notre objectif consiste donc à faire un état des lieux de la situation de l'industrie cinématographique guinéenne afin d'en dégager les défis et les perspectives. L'objectif ultime de ce travail consiste à ressortir les difficultés qui gangrènent le cinéma guinéen. La méthode de recherche qualitative sera utilisée dans cette démarche. Pour obtenir des réponses à nos

interrogations nous allons faire des entretiens semis directifs, des observations, des analyses et recherches documentaires.

Le présent mémoire est composé de deux parties essentielles :

La première partie porte le contexte général de l'industrie cinématographique en Guinée et la deuxième sur la présentation et l'analyse des résultats.

La première partie est composée de deux chapitres qui traitent respectivement de la problématique et de l'état des lieux de l'industrie cinématographique en Guinée, suivi de la présentation de la revue de littérature, du cadre conceptuel et de la méthodologie.

La deuxième partie qui porte sur la présentation et l'analyse des résultats fait un diagnostic de l'industrie cinématographique en Guinée avant de proposer des conditions d'amélioration de l'industrie cinématographique en Guinée.

Enfin, nous proposons un projet de renforcement du système de gestion de l'industrie cinématographique en Guinée.

Première partie : contexte général de l'industrie cinématographique en Guinée

Nous avons consacré cette première partie du mémoire à la compréhension générale de notre cadre d'étude. Elle nous permet d'avoir une idée de comment se présente l'industrie cinématographique en Guinée et notre projection dans la recherche des réponses à nos différentes questions

1 Problématique et état des lieux de la situation de l'industrie cinématographique en Guinée

Ce premier chapitre a consisté d'abord à faire la présentation de la zone d'étude (section 1), ensuite nous avons fait la présentation de la situation culturelle de l'industrie cinématographique en Guinée. Après ces deux sections, nous avons fait une évaluation de l'industrie en rappelant ce qu'elle était il y a des années et avons montré le visage qu'elle présente aujourd'hui. Les différents points qui y sont détaillés mettent un accent particulier sur l'évolution de l'industrie cinématographique en Guinée.

1.1 Problématique

« Le 28 décembre 1895, les frères Lumière organisèrent à Paris la première projection publique et payante de films. Ils inventaient ainsi la forme commerciale concrète sur laquelle devait s'édifier toute la future industrie du cinéma. » (Mangolte, 2006).

L'historique de la naissance de l'industrie du cinéma qui est rappelé ici par Mangolte nous renvoie vers la compréhension de la configuration qu'elle a adoptée dès le début. C'est une orientation qui est basée sur l'aspect économique de l'industrie cinématographique. Cette vocation du cinéma en générateur de revenu lui a valu aujourd'hui le titre de secteur pourvoyeur d'emploi. Cependant, cette idée principale d'industrie cinématographique qui est née dans les années 1895 et 1908 aux Etats-Unis et en Europe comme le mentionne ce même auteur a fait de l'industrie cinématographique un outil commercial de transformation de produits et services. Ce fut un marché qui était appelé à se développer et qui nécessitait une certaine réglementation. Dès lors, des mesures ont été prises pour protéger la propriété intellectuelle sur les produits et services pour le bon fonctionnement de l'industrie. Plusieurs années après, l'industrie cinématographique a conquis le monde des industries culturelles (IC) par le billet de ses diverses variétés de productions. C'est pourquoi, en phase de cette problématique, nous allons ainsi parler de manière succincte de ce grand secteur sous lequel évolue tous les autres. Ce sont le cinéma, l'édition, la musique, la radio, la télévision et les arts de la scène, les jeux vidéo.

Depuis que Horkheimer & Adorno ont introduit la notion d'industrie culturelle en 1947, la définition du concept de l'industrie culturelle n'est pas restée inchangée à cause de ses multiples facettes. De ses premiers produits de contenu comme la radio, la télévision et le cinéma en passant par les travaux de recherche de B. Miège et al. en France, les notions des industries culturelles ont également connu des modifications selon les changements qui ont eu lieu au sein des techniques de production, de reproduction, de distribution et de consommation des produits culturels. (Bandarin, 2012).

Les industries culturelles répondent à un besoin fondamental qui part de la production à la consommation des produits et services à travers une certaine réglementation et une logique à respecter. Elles sont également régies par une notion d'échanges culturels qui nous renvoie vers celle de partage d'identités culturelles, de connaissances, de savoir-faire entre les peuples. Cela est un atout favorisé davantage par la création, la production, la distribution et la consommation de produits. C'est ce qui fait la particularité des industries culturelles dans le cadre de la contribution au développement économique et au rayonnement culturels des pays avancés et même ceux à revenu intermédiaire.

Le 7^{ème} art figure parmi ces industries comme mentionné un peu plus haut. En effet, ce secteur sur lequel repose notre étude a su adopter une position adéquate pour ne pas rester en marge de la promotion et de la valorisation des industries culturelles. Englobant plus d'une dizaine de métiers, l'industrie cinématographique permet de retracer le passé sur un support audiovisuel, d'interpréter des faits d'actualités, mais aussi de faire des projections sur le futur. C'est une industrie qui éduque, enseigne, divertit et qui fait voyager ses consommateurs d'un univers à un autre. Ce travail passe par des scénarios pensés par des auteurs, des producteurs ou des réalisateurs de film pour finalement être traduit sous différents genres : le drame, le documentaire, la comédie, l'animation, etc.). L'ensemble de ces catégories de film sont appelés œuvre cinématographique, une notion que (Collard et al. 2016) définissent comme étant :

« Le fruit d'un travail de création artistique qui passe notamment par l'écriture puis par la mise en images d'un scénario. Elle communique aux spectateurs des idées et suscite chez eux des émotions. Mais le cinéma est aussi une industrie. Il appartient en l'occurrence, au même titre que la musique ou que l'édition, aux industries culturelles dont l'objet principal est la production et la commercialisation de biens, de services et d'activités qui ont un contenu culturel, artistique ou patrimonial. (Collard et al. 2016 a) ».

En parlant d'œuvres cinématographiques, ce qui nous amène à entrer dans le vif de notre sujet pour planter le décor de l'industrie cinématographique en Afrique de façon générale et en Guinée plus particulièrement. La littérature sur l'industrie cinématographique africaine montre que des avancées positives ont été enregistrées ces dernières années. Le secteur qui jusqu'à très récemment présentait un visage peu reluisant est en train de reconquérir les cœurs des consommateurs africains et même au-delà. Des pays anglophones et arabes en

occurrence le Nigéria, l’Afrique du Sud, le Kenya, l’Égypte ont su maintenir et réglementer leur industrie culturelle. Cette avancée est expliquée par (Nourou, 2020 a) qui mentionne les chiffres des revenus générés par Nollywood au Nigéria qui s’élevait à environ 12 millions de dollars en 2017 et d’un peu plus de 89,6 millions de dollars par l’Afrique du sud.

Ces chiffres démontrent que le continent africain présente aujourd’hui une image plus ou moins reluisante dans le cadre du développement de son secteur cinématographique. A côté de ces pays anglophones, il y a également des pays francophones qui essaient de se démarquer du rang bien que cette filière manque de soutien dans plusieurs d’entre eux. Même si autres fois citées comme des pionniers de cette industrie en Afrique, (Ndoye, 2019 a) nous rappelle exactement que parmi l’Afrique du Sud, le Madagascar, la Tunisie, la Guinée, le Mali, la Côte d’Ivoire, le Cameroun, le Sénégal ou le Burkina Faso, seulement les deux derniers sont identifiés aujourd’hui comme places incontournables du cinéma en Afrique francophone.

Cependant, la Guinée, le pays sur lequel repose notre travail de mémoire se retrouve parmi ceux qui traînent encore le pas dans le développement de leur industrie cinématographique. Autrefois reconnue comme un exemple de la réussite du secteur cinématographique, cette image n’est désormais qu’une histoire du passé. Le secteur de la culture guinéenne se résume pratiquement qu’à la musique et au sport. Le métier du cinéma est quant à lui laissé pour compte et échappe à tout contrôle. Aucune structuration ni réglementation ne s’applique pour l’instant sur son fonctionnement comme le fait ressortir (Guilavogui, 2020). « *En Guinée, les métiers du cinéma sont aujourd'hui inondés de jeunes qui font souvent un travail d'amateur. Afin d'y mettre de l'ordre et donner la chance aux professionnels, une convention collective pourrait voir le jour en 2021. Elle permettra également de fixer le salaire qu'il faut pour leurs prestations* ». Même si l’initiative a été prise, nous n’avons pas eu connaissance de la mise en place d’une convention lors de nos recherches.

1.2 Etat des lieux de l’industrie cinématographique en Guinée

1.2.1 Présentation de la République de Guinée

La République de Guinée est située au Sud-Ouest de l’Afrique Occidentale avec une superficie de 245 857 km². Sa capitale est Conakry. Ses principales villes sont Kindia, Kankan, N’Zérékoré et Labé. La langue officielle du pays est le Français dont les principales langues courantes sont le Poular, le Malinké, le Soussou. La monnaie utilisée est le Franc guinéen (cours flottant). Le 2 octobre marque la fête nationale de la Guinée. Ce pays a une population estimée à 13,63 millions d’habitants (FMI 2019) et une densité de 51,8 habitants/km² (Banque mondiale, 2017). L’espérance de vie est de 60,6 ans (Banque mondiale, 2017). La religion dominante est l’Islam (85%), le Christianisme (8%) et l’Animisme (7%).

L'indice de développement humain est de 175 sur 189 (PNUD, 2016). Le PIB (2019) était de 12,6 milliards \$ (FMI) et de 926,3 \$ par habitant en (2019) (FMI). Parfois qualifiée de « scandale géologique » à cause de son riche potentiel minier (un tiers des réserves mondiales de bauxite, or, diamant, fer, manganèse, zinc, cobalt, nickel, uranium, etc.) largement sous exploité, la Guinée dispose de richesses hydrographiques immenses « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ».

L'économie guinéenne, frappée de plein fouet par l'épidémie de maladie à virus Ebola (2 544 décès sur 3 813 cas recensés entre 2014 et 2016) donne des signaux positifs de reprise. Après deux années de quasi-stagnation du PIB, la croissance a été retrouvée en 2016 (+ 5,2 %) et s'est consolidée en 2019 (+ 5,9 %). Le pays a par ailleurs achevé pour la première fois de son histoire un programme avec le FMI (adoption de la huitième et dernière revue en octobre 2016). Un nouveau programme triennal (2018-2020), portant sur un prêt non concessionnel de 650 M \$ dans le cadre de la facilité élargie de crédit, a été conclu avec le FMI en décembre 2017. (France Diplomatie, Présentation de la Guinée, 2019).

La Guinée est un pays côtier avec 333 km de littoral maritime sur l'Atlantique. Elle est divisée en quatre grandes régions naturelles, d'Est en Ouest, on trouve la Guinée Maritime ou Basse-Guinée (en bordure de l'Atlantique), la Moyenne-Guinée ou le Fouta-Djalon (au Sud du Sénégal : de hauts plateaux aux nombreux cours d'eau), la Haute-Guinée (une immense savane formant une zone de transition avec le Mali) et la Guinée Forestière (région de montagnes couvertes de grandes forêts à l'extrémité Sud-Est, près du Liberia).

Les trois principaux groupes ethniques se répartissent dans les quatre grandes régions géographiques de la Guinée. La Guinée Maritime abrite près de 75 % des Soussous, mais on y trouve aussi presque toutes les ethnies du pays, en raison de la présence de la capitale Conakry. Dans la région du Fouta-Djalon ou Moyenne Guinée, on trouve 80 % des Peuls et 14 % des Malinkés. Ces derniers sont plus nombreux en Haute Guinée (45 %). Quant à la Guinée Forestière, elle abrite surtout les ethnies telles que les Kissia, les Tomas, les Guerzés, etc. (Gouvernement.gouv.gn, 2016).



Figure 1 Carte de la République de Guinée. Source : www.diplomatie.gouv.fr

1.2.2 Historique de la culture et du cinéma en Guinée.

A l'image des pays africains, le cinéma guinéen a pris son envol dès après les années d'indépendance en 1958. Pendant cette période, le pays Guinée a pu asseoir une politique culturelle en favorisant la formation et la professionnalisation dans le métier de la cinématographie.

Ainsi, engagé pour la réussite du secteur, en 1979, la Guinée a mis en place une politique culturelle dont les dispositions ont favorisé un fonctionnement normal de l'industrie cinématographique. Cette mesure a permis à cette industrie de bien s'accroître. Mais bien avant cela, le Syli-cinéma appelé à l'époque « le cinéma révolutionnaire » avait déjà été créé le 2 janvier 1967 par décret et était géré par la régie nationale de cinématographie et de photographie. Cette régie était soumise aux objectifs qui sont :

1. effectuer toutes études et entreprendre toutes opérations concernant directement ou indirectement le développement et l'exploitation des industries cinématographiques en République de Guinée ;
2. coordonner et orienter les activités cinématographiques et photographiques ;
3. contrôler et assurer exclusivement la circulation des films sur toute l'étendue du territoire national ;

4. réaliser tous travaux de développement et de tirage de photographies, assurer des reportages, créer des studios de photographie d'art, assurer la vente de clichés, éditer des cartes postales, des revues, des brochures et des livres illustrés de photographies. (Politique culturelle de la Guinée de 1979).

Ces objectifs ont été fixés pour assurer le bon fonctionnement de Syli-cinéma. L'organisation et la réglementation du secteur étant primordiale, leur mise en œuvre était exigée par le gouvernement en place. En 1974 un décret créa deux autres entreprises nationales dans le domaine de la cinématographie afin d'appuyer et d'accompagner la régie Syli-Cinéma-Photo dans la réalisation de ses œuvres. Le "Syli-Film", qui fonctionnait également sous la tutelle de la régie nationale de productions cinématographiques, s'occupait elle-même de la production des films. Le Syli-film avait à son actif des œuvres qui sont entre autres : *Bahry Voulen* (un film qui relate l'émancipation de la femme africaine et de la lutte contre le fétichisme), *Riziculture dans le Bagataye* (un film de vulgarisation scientifique et technique portant sur le système de riziculture en milieu bagad), *Mory le crabe*, *Huit et vingt*, *Hier, aujourd'hui et demain*, etc.).

Le tournage de ces films se faisait toujours en coproduction avec la France et la République fédérale d'Allemagne d'alors. Pour le volet technique, la Guinée faisait intervenir l'aide extérieur, la finition des films se faisait donc à l'étranger. Avec sa politique économique pratiquement tournée vers les pays de l'Est européen, le cinéma Guinéen a suite à cela eu l'opportunité de bénéficier d'un apport technique et pédagogique d'abord de la part de l'ex U.R.S.S. de la Yougoslavie et de la Pologne. Plus tard, ce fut ensuite le tour de l'Allemagne de l'Ouest d'octroyer à Conakry un laboratoire de développement et de tirage de film 35 mm. Ce dernier est venu remplacer celui de 16 mm qui servait aux réalisations notamment à celui du journal filmé. (Vieyra, 1975). Ces apports extérieurs ont permis au cinéma guinéen de se développer et à rendre l'industrie cinématographique dynamique à l'intérieur du pays et compétitif dans la sous-région ouest africaine. La vocation du cinéma guinéen à cette époque était de montrer les problèmes du peuple, ses réalités et ses aspirations au monde.

Dans les perspectives de Syli-film, il était envisagé la construction et l'équipement d'un complexe cinématographique composé de laboratoires, d'équipements d'éclairage, et de plateaux de tournage, l'installation d'appareils de prise de son et bien d'autres outils de travail. (Politique culturelle de la Guinée de 1979).

Il faut dire qu'en ces temps, la culture était un levier pour l'émancipation des peuples comme démontré dans sa politique culturelle. Fort malheureusement, à partir de 1984, avec le programme d'ajustement structurel de la Banque Mondiale qui a demandé aux Etats de privatiser le secteur de la culture, déduisant que l'Etat ne pouvait pas se charger de tout alors, de cette date à nos jours, il s'est désengagé du secteur de la culture.

1.2.3 Présentation actuelle de l'industrie cinématographique en Guinée

L'inexistence de produits cinématographiques comestibles par manque d'exigence non seulement sur le plan professionnel mais aussi accessible pour les consommateurs. Une situation qui ne laisse pas le choix à ces derniers d'ignorer les œuvres locales. Il ressort toutefois que des améliorations sont en train d'être apportées par une nouvelle génération ambitieuse. Mais, malgré la détermination qui les anime dans leur démarche d'amélioration du cinéma guinéen, ils se heurtent à des difficultés liées au manque de moyens. Ce qui les amène quelquefois à tomber dans l'amateurisme. Ils sont parfois victimes de piratage de leurs œuvres à cause des défaillances au niveau de la chaîne de valeur de l'industrie à cause notamment de la faiblesse de la réglementation et de la structuration dans le secteur.

Pendant les années d'indépendance, le cinéma guinéen était imposant et était même une référence en Afrique de l'Ouest. Mais, à voir son état actuel, il serait difficile d'admettre qu'il a autrefois occupé une place de choix dans l'histoire des cinémas d'Afrique subsaharienne. Toutefois, malgré les difficultés structurelles qui s'opposent à lui aujourd'hui, force est de reconnaître que les actes qu'il a posés ont eu un impact sur le développement de l'industrie cinématographique africaine. (Cousin, 2017).

L'objectif était de faire de Conakry la capitale cinématographique africaine. Le cinéma était si développé pendant cette période que même le guinéen pauvre avait la possibilité de se rendre dans une salle de cinéma chaque soir. (Pierret, 2016). Après plusieurs années, ce dynamisme du cinéma guinéen s'est progressivement détérioré. Nous avons assisté à la disparition des salles de cinéma de la capitale guinéenne. Avant, Conakry comptait 15 salles de cinéma dont les espaces sont aujourd'hui utilisés pour d'autres activités (des boutiques, des centres commerciaux, des boîtes de nuit, des hôtels ou à des entrepôts). Cette situation n'est pas propre à la Guinée. Pendant cette période des années 1980, beaucoup de pays africains ont assisté à la fermeture de leurs salles de cinéma. Celles qui ont résisté ont changé de vocation en servant à d'autres utilisations comme des garages automobiles, des supermarchés, des restaurants, des églises. Seuls les écrans privés et les salles d'organismes culturels internationaux, comme les instituts Français ont continué à diffuser des films . (Biyoghe, 2018 a)

Aujourd'hui l'absence de ces salles de cinéma affecte le secteur et contribue à affaiblir la chaîne de diffusion en Guinée. La commune de Kaloum qui abrite le centre-ville de Conakry comptabilisait à elle seule jusqu'à cinq espaces de diffusion cinématographique. La décadence s'est accélérée pendant l'arrivée du régime militaire (marquant la deuxième république). Les salles de cinéma ont cédé la place au vidéo club qui se sont proliférées dans tous les quartiers de Conakry. A côté des productions locales, le public consommait également les films hollywoodiens et bollywoodiens. Ces derniers ont contribué à la chute des productions locales.



Figure 2 Un complexe de loisirs en lieu et place du cinéma liberté à Kaloum. Source : visionguinee.info

L'arrivée des postes téléviseurs dans les foyers et l'utilisation des lecteurs CD et DVD n'ont pas aidé à améliorer la situation des producteurs cinématographiques. L'arrivée par la suite des chaînes à dimension internationale (Canal+, Soditev) qui offraient des variétés particulièrement appréciées des consommateurs guinéens a presque définitivement scellé le sort de la production locale. Il restait la télévision nationale guinéenne (RTG) qui diffusait les productions en langues locales après le journal télévisé

Par manque de moyens techniques et financiers suffisants, les producteurs locaux ont fini par perdre leur public et les œuvres se sont progressivement effacées du marché. Seulement, quelques-unes des productions amateurs qui sont restées. Ces productions locales appelées "Pèssè" sont consommées par une frange de la population guinéenne.

La question de la qualité de la production fait partie des raisons qui expliquent le désintérêt du public vis-à-vis des œuvres filmiques locales. Malgré le déficit d'accompagnement de l'Etat, quelques acteurs de la filière s'investissent pour sauver le secteur avec les moyens qu'ils disposent. Bien que cela paraît moins évident connaissant le coût exorbitant que nécessite la production d'un film. « Un peu est mieux que rien » comme le soulignent certains acteurs. En s'impliquant ainsi, ils essaient de prendre la responsabilité qui est la leur pour promouvoir et valoriser les œuvres cinématographiques.

2 Revue de littérature, cadre conceptuel et méthodologique de recherche

Dans ce chapitre, nous retraçons la situation de l'industrie cinématographique dans certains pays de l'Afrique à travers les écrits des auteurs. Nous y avons également évoqué des parties comme la chaîne de valeur du cinéma, les mots clés qui ont servi à la recherche ainsi que les moyens et méthodes utilisés pour la collecte et l'analyse des données sur le terrain.

2.1 Revue de la littérature

La revue de la littérature nous permet de faire une analyse des écrits empiriques sur l'industrie cinématographique africaine de façon générale et particulièrement de l'Afrique subsaharienne.

Le sort de l'industrie cinématographique en Afrique est une question qui revient souvent dans les débats depuis plusieurs années. A travers leurs écrits, des auteurs se sont prononcés sur la situation de l'évolution du 7^{ème} art¹ africain.

Le continent africain présente aujourd'hui une image plus ou moins reluisante dans le cadre du développement de son secteur cinématographique. L'absence de salle de cinéma et d'espaces de projection de film, le déficit de financement, d'investissement, de structuration et de réglementation, ainsi que la non collaboration des chaînes de télévisions locales sont entre autres les raisons notifiées par les auteurs tel que (Forest, 2011), pour qui : « *la crise de la production s'est opérée avec la fermeture des salles de cinéma et de nombreux pays n'en recensent plus aucune sur leur territoire* ». Forest n'a pas été le seul à faire ce constat. Dans un rapport du (Groupe de travail Francophonie, 2014), les parties prenantes ont également évoqué l'absence des salles de cinéma pour dire que « *le tissu des salles africaines, qui datait de l'époque coloniale, s'est progressivement déchiré pour laisser place au vide de cette dernière décennie. Les établissements ont fermé les uns après les autres pour être transformés en lieu de culte, en atelier ou en salle de meetings politiques* ». Ces deux réactions, à des périodes différentes, montrent ce vide qui s'est créé au sein du secteur cinématographique africain. Malgré l'absence de ces salles de cinéma qui contribue au retard de la filière cinématographique, d'autres auteurs comme (Biyoghe, 2018 b) rappelle que « *Les choses évoluent, même si des fondamentaux restent indémodables* » a). En partant de cet avis, nous pourrions rejoindre Biyoghe pour dire que, depuis quelques années, des améliorations sont constatées au niveau de la chaîne de valeur dans certains pays subsahariens. Mais, cependant, le manque à gagner est encore réel. Dans plusieurs pays, malgré les acquis, la situation de

¹ L'expression « septième art » a été forgée au début du XX^e siècle – soit quelques années seulement après l'invention du cinéma – par le critique italien Ricciotto Canudo, auteur, en 1923, d'un « Manifeste des sept arts ». Probablement ce dernier avait-il repris à son compte la classification de Hegel (1770-1831), qui, dans son Esthétique, distinguait six arts : architecture, sculpture, peinture, musique, danse, poésie. (jeuneafrique.com).

l'industrie cinématographique reste toujours inquiétante. C'est le cas du Togo par exemple où à l'exception de la production le reste des maillons sont encore pauvres comme l'atteste (Sohou n'gani, 2017) :

« Contrairement à la production qui paraît se développer malgré les conditions difficiles, la filière cinéma au Togo, ne dispose d'aucune structure de distribution formellement constituée. Aussi, outre les centres culturels, le palais des congrès, les salles de conférences de certains hôtels, le Togo ne dispose d'aucune véritable salle dédiée à l'exploitation cinématographique. Face à cette situation, les festivals semblent être la seule issue pour les œuvres cinématographiques togolaises, pour se faire connaître du public ».

Nous comprenons par-là que le cinéma Togolais n'est pas développé mais néanmoins, elle note quelques acquis. Pendant ce temps, d'autres pays qui notent des avancées dans leur industrie, sont aussi confrontés à certaines difficultés. C'est le cas de la Côte d'Ivoire où, en réalité, sur le plan professionnel, le secteur privé doit être revu pour la production d'œuvres de qualité. C'est du moins ce que nous apprend (Boni, 2018) en disant que : *« Le secteur audiovisuel et cinématographique ivoirien est le monde des « premiers », des « uniques » et des « seuls ». Ces expressions truffent, en effet, le discours des producteurs, des acteurs et des techniciens, pour déteindre sur leur démarche et la qualité de leurs travaux, qui souffrent du refus de la remise en cause ».* De ces idées qui présentent en quelque sorte l'image du secteur des industries culturelles en Afrique et particulièrement dans les pays subsahariens, nous renvoyons aux enjeux qui se posent à ce secteur aujourd'hui.

Depuis des années, l'industrie cinématographique africaine fait face à des enjeux économiques mais aussi numériques. L'arrivée de l'internet a changé la donne au sein de la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique. C'est dans ce sens que (Scoffier, 2019), parle d'*« un enjeu économique pour les producteurs, distributeurs et acteurs du numérique. Internet constitue un espace inédit de circulation de films rares et accessibles en tout point du globe, et contribue au renforcement de la consommation, de l'information, de la participation, et de la création de communautés ».* A cet effet, le numérique se présente aujourd'hui comme l'un des plus grands enjeux auxquels fait face le cinéma africain. En même temps, nous constatons que les changements qu'il apporte dans l'industrie du cinéma obligent le secteur à se conformer à ses innovations. Cependant, cela n'est pas sans conséquences. C'est pourquoi (Dupré, 2013 a) dit que *« Si de plus en plus de films sont tournés au format numérique, la diffusion et l'exploitation posent davantage de problèmes : le réseau de salles est faiblement développé et le marché tellement peu structuré que les investissements nécessaires peuvent difficilement être effectués ».* Ces explications montrent qu'à travers cette révolution, un autre défi se pose dans le processus de fonctionnement de ce secteur. Ainsi, ce changement intervient au niveau de toute la chaîne de production avec des avantages mais aussi des inconvénients. Une situation que les auteurs n'ont pas manqué de

soulever. C'est le cas de (Kochbati, 2017) qui lui parle de la liberté dans le choix des consommateurs en soulignant qu' :

« une étude de la CNC sur les nouvelles formes de consommation de programmes audiovisuels et cinématographiques, explique que la montée de la consommation de la VOD est due aux développements des technologies numériques et des offres de services qui leur sont associées. La prolifération des écrans de TV, ordinateurs et mobile est accompagnée par de nouveaux usages de la vidéo et la multiplication des canaux (TNT, ADSL, VOD, 3G, « streaming » et téléchargement). La prise de contrôle sur la vidéo par le spectateur lui offre de plus en plus de liberté de choix, que ce soit de regarder en direct, enregistrer, conserver, ou transférer ».

A lire ces auteurs, nous comprenons l'avantage que cela implique dans la redynamisation du secteur de l'industrie cinématographique. Les inconvénients du numérique ne sont pas aussi les moindres à en croire toujours (Dupré, 2013 b) qui dit que :

« L'industrie cinématographique africaine souffre du piratage, facilité par le numérique. L'inventivité des pirates de films dépasse souvent les capacités d'innovation des entreprises locales. À Ouagadougou, peu de temps après le Fespaco, on pouvait déjà voir certains films comme Waga Love, série burkinabé de Guy Désiré Yaméogo, ou encore Moi Zaphira le long métrage d'Apolline Traoré, s'échanger sur téléphone portable en quelques minutes pour 100 FCFA (0,15 €). Il est difficile de faire plus compétitif et plus rapide ». Dans les différentes pensées des auteurs que nous venons de voir, il convient de dire que, même si le numérique joue un grand rôle dans la relance de l'industrie cinématographique en Afrique, il participe parfois aussi à des désagréments considérables.

Ainsi, les défis ne manquent pas également pour assurer une stabilité de l'industrie cinématographique en Afrique. En général, elles apparaissent au niveau de la chaîne de valeur de l'industrie à travers la création, la production, la distribution et la consommation.

Les acteurs sont aujourd'hui actifs dans le développement de la filière mais à eux seuls n'arrivent pas à tout résoudre. L'implication de l'Etat est nécessaire dans tout le processus pour trouver des solutions aux problèmes. Assurer la formation et la professionnalisation, investissement d'un fonds dans l'accompagnement financier des acteurs, dans la structuration et la réglementation du secteur pour éviter le piratage des œuvres. Un aspect que (Forest, 2012) n'a pas manqué de souligner en disant qu' :

« Au niveau de la réalisation toutes les collaborations individuelles sont utiles, mais pour pouvoir passer à une phase supérieure, les pouvoirs publics ont un rôle majeur à tenir, sur la formation bien sûr, mais surtout d'intervention contre le piratage, sur l'encadrement de l'économie informelle, sur l'établissement et le respect d'une réglementation idoine, dans la lutte contre une corruption qui rend vaine toute politique de redistribution, tant bien même des moyens financiers seraient alloués en amont »

A cette allure, nous constatons que toute la chaîne a besoin d'une attention particulière. Notamment de la part de l'Etat mais aussi de la part des acteurs. Cela est valable aujourd'hui presque pour tous les pays d'Afrique subsaharienne. Dans un article de presse, (Adandé, 2018) affirme qu'« au Bénin, *« l'état du cinéma n'est pas des plus reluisants. Plusieurs facteurs expliquent la situation précaire du septième art. Même si le secteur n'est qu'à un état embryonnaire, cela conserve tout de même son charme »*. A l'image des autres pays, au Bénin, les facteurs peuvent être la professionnalisation du secteur, l'absence de salles de cinéma et les moyens financiers. C'est le cas du cinéma malien qui lui aussi ne dispose qu'une seule salle de cinéma. Dans la même logique, (Dakouré, 2021) quant à lui, parle des problèmes au sein de la chaîne de distribution qui constitue un défi majeur même pour les pays les plus avancés dans le développement de l'industrie cinématographique. Il fait cas du Burkina en disant que : *« la distribution fonctionne mal dans l'Afrique Subsaharienne en général et au Burkina Faso en particulier où le secteur de la distribution a pratiquement disparu du pays, au point où certains réalisateurs de films, du fait des dysfonctionnements de la filière et du manque de finances, sont à la fois réalisateurs, producteurs et distributeurs de leurs propres films »*. Cette stratégie est celle qui a été adoptée par plusieurs acteurs du cinéma. Ils optent dans la majeure partie pour l'autoproduction pour arriver à leur envie d'œuvrer pour la relance de l'industrie du cinéma dans leur pays. En plus de cela, certains gouvernements se battent également aujourd'hui pour accorder une place de choix à l'industrie cinématographique.

C'est ce qui nous amène à démontrer, à travers les écrits des auteurs, qu'à côté de ces nombreux défis, il y a aussi des perspectives. Il existe aujourd'hui des pays africains qui présentent une lueur d'espoir quant au développement de leurs industries culturelles. Dans cette perspective des auteurs se sont aussi prononcés sur des actes qui sont posés ou qui sont en phase d'exécution. Un aspect que (Nourou, 2020 a) a fait ressortir en mentionnant *« La multiplication des festivals (FESPACO au Burkina Faso, Festivals de Carthage en Tunisie, les Écrans Noirs au Cameroun pour ne citer que ceux-là), illustrent l'envie des acteurs africains du 7ème art de mener des réflexions sur l'avenir du secteur et de récompenser les meilleures œuvres du continent »*. Ces actes et plusieurs autres comme ceux de l'implication des gouvernements font ressortir quelques signes d'avancement du secteur. Un atout que Nourou a mentionné dans le même passage. La volonté de certains gouvernements ouest africains à soutenir leur secteur cinématographique comme le Bénin qui depuis 2014, les autorités ont mis en place un Fonds d'Appui à la Production Audiovisuelle (FAPA). Également en 2010, du côté du Nigéria cette fois-ci, le président Goodluck JONATHAN a fait cas d'un don à hauteur de plus 200 millions \$ pour soutenir le développement du cinéma Nigerian . (Nourou, 2020 b).

Parfois, même si elles ne sont pas si effectives, ces initiatives attestent néanmoins la volonté des gouvernants d'aider le cinéma à s'affirmer. Au Sénégal par exemple, depuis 2013, un Fonds de Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (FOPICA), fait ses preuves dans le cadre de la promotion et du développement du cinéma Sénégalais. C'est du moins ce qu'atteste cet article de (Diop, 2015) dans un magazine de « Senciné » : Il affirme

que « *L'État du Sénégal continue de mener des efforts dans le secteur. La rénovation du cadre juridique, le projet de création du Centre national de la Cinématographie, l'appui aux festivals ainsi que la mise en œuvre du Fonds de Promotion témoignent de la volonté de l'État de créer les conditions de développement d'un cinéma sénégalais compétitif* ». (Diop, 2015). La contribution du secteur public Sénégalais et l'implication des acteurs privés amènent le pays aujourd'hui à changer l'image de son industrie cinématographique. Ce qui fait que d'ailleurs elle se démarque par ses nombreuses œuvres filmiques dans la sous-région ouest-africaine. A l'image du Sénégal, le Burkina-Faso est aussi un pays ouest africain qui note une avancée considérable dans le développement de son industrie cinématographique. Le pays vit chaque deux ans l'un des plus grands rendez-vous cinématographiques africains, le FESPACO². C'est ce que démontre la (Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel (DGCA) Burkinabè repris dans un rapport de (l'UNESCO, 2017). Le rapport indique que :

« Pour améliorer la représentativité du Burkina Faso à la sélection officielle de la 26eme Edition du FESPACO, l'Etat Burkinabè, à titre exceptionnel, a mis en place dans le cadre de son budget 2018, une ligne de subvention d'un milliard de francs CFA (soit 1 658 375 de dollars US) destinée à soutenir les acteurs du cinéma et de l'audiovisuel dans la réalisation de films burkinabè. Les bénéficiaires directs de la mesure étaient les sociétés de production cinématographique, avec comme bénéficiaires indirects les acteurs de la chaîne du cinéma et de l'audiovisuel (scénaristes, réalisateurs, techniciens, comédiens, etc.) et le public cinéphile ».

L'accompagnement financier que ces pays arrivent à accorder aux acteurs est un acte essentiel dans la croissance de l'industrie cinématographique. Cette faille est l'une des principales causes du retard de cette industrie dont les acteurs revendiquent dans beaucoup de pays.

La prouesse de ces deux pays dans leurs implications pour le développement de leurs industries cinématographiques a été également soulevé par (Ndoye, 2019) qui rappelle que « *le Burkina Faso par le biais de FESPACO et le Sénégal grâce à son succès festivalier, incitent les réalisateurs à réorienter leurs travaux et les pays voisins à réorganiser leur politique culturelle. Par ailleurs, plaque tournante de la formation cinématographique en Afrique de l'Ouest francophone, ces deux pays forment les réalisateurs et les techniciens de demain* ». Ces deux pays parviennent aujourd'hui à trouver des solutions aux problèmes qui minent l'industrie cinématographique comme la formation professionnelle. Cependant, elle reste l'une des principales raisons du retard du secteur dans plusieurs autres pays comme la Guinée.

Suite à toutes ces différentes études, et remarques des auteurs, nous pouvons dire que même si tout n'est pas rose pour l'instant dans le secteur de l'industrie cinématographique africaine, un espoir est tout de même permis pour son développement.

² Le FESPACO est le principal rendez-vous du cinéma en Afrique depuis 1969. Il se tient tous les deux ans à Ouagadougou. C'est un évènement qui prévoit en temps normal 450 projections et réunit 5000 professionnels du cinéma et des médias ainsi que 100 000 spectateurs. (RFI- Radio France Internationale).

Ce travail nous a permis de comprendre l'état de l'industrie cinématographique africain notamment en Afrique subsaharienne. Nous avons vu l'état des lieux, les enjeux, les défis et les perspectives d'autres industries cinématographiques qui ont les mêmes traits que celles de notre d'étude, la Guinée.

2.2 Cadre conceptuel :

Le cadre conceptuel de notre étude est composé d'une présentation de la chaîne de valeur du cinéma, suivie de la présentation des concepts clés.

2.2.1 La chaîne de valeur du cinéma

Éléments constitutifs de la chaîne de valeur de la production cinématographique.

La réussite et le bon fonctionnement de la filière cinématographique repose inéluctablement sur les métiers qui composent la chaîne du film. Il « désigne l'ensemble des étapes économiques menant de la production à l'exploitation du film. Cette chaîne peut être distinguée en deux phases principales, la création et la commercialisation, elles-mêmes subdivisées en étapes successives que la quasi-totalité des films de fiction et des documentaires sont amenés à franchir » (Collard et al. 2016 b). Ils sont le maillon fort du système sans lesquels l'on ne saurait parler de l'industrie cinématographique. Bien entendu, à côté de ceux-ci, il y a aussi des étapes importantes qui font partie intégrante des éléments constitutifs de cette chaîne. L'écriture de scénario, la réalisation, le cadrage, le montage, la post production, la diffusion etc. participent aussi au façonnement d'une œuvre cinématographique. Tous ces aspects sont réglementés, organisés en des postes et dirigés par des responsables en vue de l'obtention d'un bon produit fini. L'ensemble de toutes ces panoplies d'ingrédients réunies facilite la bonne préparation d'une œuvre cinématographique comestible.

La création

La création passe par l'écriture d'un scénario qui est la toute première étape à franchir dans la création d'un film. Cette étape débute tout d'abord par la mise sur papier du scénario. Cette dernière doit être de préférence bien détaillée afin de servir de support pendant le tournage. Toutes ces étapes franchies, arrive le niveau de la préproduction puis celui de la production et ensuite la postproduction. (Collard et al. 2016 c).

La production

La production est la deuxième phase de préparation d'un film. Elle est l'un des maillons les plus importants de la filière cinématographique. Autour d'elle sont retrouvées la

préproduction et la postproduction qui regroupent également des métiers qui sont tous à leurs tours régies par des gestionnaires.

Dans la production d'un film, l'équipe est composée d'abord d'un réalisateur sous lequel évolue plusieurs d'autres acteurs comme l'assistant réalisateur, les figurants ainsi que les métiers techniques qui interviennent dans la bonne marche de la chaîne. Cependant, il y a l'exécution des métiers techniques qui se font à ce niveau à travers les activités le décor, la prise de son, habillage, maquillage, coiffure ; scripte etc. Tous ceux-là sont commandés par le producteur qui est en amont. (Collard et al. 2016 d).

La distribution

Cette étape comprise entre la production et la consommation constitue également une pièce maîtresse pour le bon fonctionnement de la filière. Le chargé de la distribution doit en amont s'imprégner de l'évolution de toutes les étapes dès le tournage et participer financièrement au film. Il s'agit de de mettre l'œuvre à la disposition des consommateurs, de les faire connaître le film.

Le distributeur a un rôle majeur dans le succès d'un film et donc dans sa rentabilité. Il choisit le moment de la sortie en salles, organise la promotion et détermine le nombre de copies. Il collecte la recette auprès des exploitants et la redistribue aux ayants droit. Il doit faire face à la concurrence des chaînes de télévision, à l'exigence d'un nombre croissant de copies par film, à la rotation accélérée des titres à l'affiche et aux surenchères promotionnelles (Morel, 2019).

La consommation

Elle est la dernière étape de la chaîne mais qui joue un rôle crucial pour la survie de la chaîne cinématographique. S'il y a production, c'est parce que les œuvres suscitent un intérêt aux yeux des consommateurs. C'est en quelque sorte ceux-là qui font vivre le secteur du cinéma. La finalité de tous les efforts consentis du début jusqu'à la fin est que les produits filmiques trouvent leur place chez les consommateurs.

Ainsi, la production d'un film est basée sur la succession de ces étapes fondamentales que nous venons d'énumérer. La production cinématographique n'est cependant pas unique, elle est composée de catégories de formats de film et des modes de production mais également des genres comme mentionné au début dans la partie introductive de ce travail. Chacune de ces différentes parties à ses raisons d'être dans le processus du bon fonctionnement de cette industrie.

Les productions filmiques se présentent naturellement sous deux formats à savoir les longs et les courts métrages. Les longs métrages sont les formats qui exigent des œuvres filmiques d'une durée maximum supérieure à soixante minutes. Par contre, les courts métrages quant

à eux exigent une durée qui est inférieure ou égale à 60 minutes. Quant aux différents genres de films, on distingue les films de fiction, les films d'animation et les films documentaires. Ils sont les principaux genres filmiques généralement retrouvés sur le marché du cinéma. (Collard *et al.* 2016 e).

2.2.2 Définition des concepts clés

Amateur : L'expression "amateur en cinéma" rappelle qu'il y a au préalable un individu qui par passion, tisse une relation singulière au monde, relation faite d'images mouvantes enregistrées, développée en marge des procédures industrielles qui sont celles du cinéma commercial. (Vignaux, 2021).

Audiovisuel : Étymologiquement, le terme désigne toute œuvre constituée par des images et des sons, ce qu'est donc le film. En théorie, le mot a longtemps servi à opposer le cinéma en tant qu'art à l'ensemble des productions visuelles, dont la télévision, ainsi qu'aux nouvelles approches économiques ou sociologiques déconsidérées par certains théoriciens. (Journot, 2008 a).

Cinéma : Abréviation de cinématographe, le terme, très polysémique, désigne à la fois le procédé technique, la réalisation de films (faire du cinéma), leur projection (séance de cinéma), la salle elle-même (aller au cinéma), l'ensemble des activités de ce domaine (l'histoire du cinéma) et l'ensemble des œuvres filmées classées par secteurs : le cinéma américain, le cinéma muet, le cinéma de fiction, le cinéma commercial (Journot, 2008 b).

Culture : La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. (Office fédéral de la culture OFC, 2013)

Développement : Fait de croître, d'évoluer, de progresser, résultat de cette progression. (Encyclopædia Universalis. s. d.)

Industrie cinématographique : Ensemble des activités d'aspect commercial, relatives au monde du cinéma et qui sont généralement basées sur la production, la promotion et la diffusion des produits cinématographiques.³

Œuvre : La définition du droit de la propriété intellectuelle est extrêmement large puisque l'article L 112-2 du code de la propriété intellectuelle dispose que « sont considérées notamment comme œuvre de l'esprit au sens du présent, les œuvres cinématographiques et autres œuvres consistant dans des séquences animées d'images, sonorisées ou non,

³ (Portail Québec : Thésaurus de l'activité gouvernementale) : *Fiche du terme - Industrie culturelle*. s. d.).

dénommés ensembles œuvres audiovisuelles ». L'œuvre cinématographique, une œuvre destinée à une première exploitation en salles. (Anna & Koné, 2006).

Production cinématographique : Structure générale administrative, technique et artistique, conduisant à la réalisation d'un film. Questions de recherches⁴

Les éléments développés ci-dessus, nous ont amené à nous poser les questions suivantes : Quel est l'état des lieux actuelle de l'industrie cinématographique en Guinée ? Quels sont les faiblesses et les difficultés du secteur ? Quels sont les actes à poser pour améliorer cette situation ? Comment développer les métiers du cinéma en Guinée ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes fixé un objectif général et des objectifs spécifiques

Objectif général : Notre étude consiste à faire un état des lieux de l'industrie cinématographique guinéenne pour comprendre les causes de son retard afin de formuler des recommandations adéquates pour son amélioration.

Objectifs spécifiques :

1. présenter l'état actuel du secteur de l'industrie cinématographique en Guinée ;
2. rechercher les cause du retard de l'industrie cinématographique en Guinée ;
3. Faire une analyse SWOT pour dégager les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces sur le cinéma guinéen.
4. préconiser des pistes de solution pour faire sortir le secteur cinématographique guinéen de l'ornière.

2.3 Méthodologie

Pour mener à bien notre étude, nous présentons dans cette partie, l'approche méthodologique que nous avons choisie, ainsi que la démarche utilisée pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des données.

2.3.1 Choix de l'approche méthodologique :

Dans cette partie, nous parlons de l'approche méthodologique utilisée pour collecter et analyser les données. Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé une démarche de méthode qualitative pour la collecte et l'analyse des données.

⁴ (Portail Québec : Thésaurus de l'activité gouvernementale) : *Fiche du terme - Production cinématographique. s. d.*)

(Kohn & Christiaens, 2014) définissent cette méthode comme « *une série de techniques, de collecte et d'analyse de données, visant à comprendre les expériences personnelles et à expliquer certains phénomènes sociaux* ». L'objectif de cette recherche n'est pas de mettre en évidence des lois universelles. (Dumez, 2011).

Dans cette démarche, il s'agit donc de rencontrer les acteurs pour les interroger en utilisant la technique de l'entretien semi-directif afin d'obtenir d'eux des informations nécessaires pour répondre à notre question de recherche. Toutefois, il est important de souligner que la collecte des données et leur analyse n'ont pas été faites de manière chronologique et linéaire. Ce travail suit une méthode d'analyse qualitative qui s'appuie sur une approche inductive. C'est-à-dire que c'est à partir des faits et des données que nous allons recueillir sur le terrain que nous allons expliquer la situation réelle de l'industrie cinématographique en Guinée.

2.3.2 La collecte de données

Dans cette deuxième partie de notre recherche, nous avons mené de manière simultanée la collecte et l'analyse des données.

Pour le recueil de données, nous avons utilisé les techniques suivantes : Le recueil d'archives, l'observation, l'entretien semi-directif et la tenue d'un journal de bord. La collecte de données s'est effectuée sur une période de trois mois (de début mars à fin août 2021).

➤ Le recueil d'archives :

Cette technique nous a permis d'alimenter le cadre théorique sur l'industrie cinématographique guinéenne. Pour cela, nous avons lu des articles scientifiques, des rapports techniques, des articles de presse, des documents historiques et littéraires. Cette synthèse documentaire a été effectuée au niveau de la bibliothèque universitaire de Senghor, à la médiathèque du Centre Culturel Franco-guinéen et également sur des sites d'informations et plateformes en ligne comme : bibenligne.usenghor, Cairn.info, Hal, Open Edition, Persée et bien d'autres. Nous avons consulté des ouvrages, des articles, des revues relatifs à notre sujet.

➤ L'observation :

Cette technique nous a permis de découvrir le cadre physique du terrain d'étude et d'échanger avec les acteurs qui évoluent dans le secteur. C'est ce qui nous a permis d'apprendre sur l'organisation et le fonctionnement en côtoyant les acteurs et leurs œuvres. En plus des acteurs rencontrés, nous avons visité quelques sites à savoir : Le BGDA, le FODAC, l'ISAMK/D, le Ministère de la culture, l'ONACIG.

➤ Entretiens individuels semis-directifs :

Cette technique d'entretien nous a permis de centrer le discours des personnes interrogées autour des thèmes que nous avons préalablement définis et consignés dans un guide d'entretien. Précisons tout de même que nous n'étions pas fermés à ce guide, nous donnions toujours l'opportunité à notre interlocuteur de développer ce qui a du sens pour lui. Pour le choix des interviewés nous avons utilisé le principe de la "boule de neige" qui consiste à demander à aux premières personnes interrogées de mentionner d'autres acteurs importants dans le cadre de notre recherche. Au total, nous avons réalisé vingt-cinq entretiens. Nous nous sommes limités à ce nombre tout simplement parce que nous avons constaté que les mêmes propos revenaient dans les discours.

Tout d'abord, nous avons procédé à l'élaboration de questionnaires personnalisés selon les acteurs de l'industrie cinématographique. Nous avons ensuite interrogé les consommateurs, les responsables publics et privés de la filière et les acteurs du cinéma. Une procédure qui nous a permis d'orienter les recherches vers les personnes aptes à répondre à nos questions. Enfin, nous nous sommes servis d'un enregistreur pour recueillir les différents propos avec l'accord des personnes interviewées. A ce niveau, les données brutes pour dresser un verbatim. Ce verbatim a servi de support pour présenter les résultats de nos recherches. Ce sont ces extraits qui ont été décortiqués pour obtenir les résultats qui sont disponibles dans ce document. Pour le déroulement des entretiens, nous avons procédé comme suit :

- Prise de rendez-vous par téléphone ou par mail,
- Choix du lieu de l'entretien, à définir par la personne à interroger (de préférence son lieu de travail),
- Enregistrement de l'entretien par un dictaphone et prise de notes,
- Présentation du stagiaire, de son étude et du but de l'entretien,
- Présentation de la personne à interroger,
- Administration du questionnaire (échange question-réponse),
- Remerciements.

Nous avons arrêté d'interroger de nouvelles personnes au moment où nous avons réalisé que les entretiens n'apportaient plus d'informations nouvelles. C'est ainsi que nous nous sommes limités à un total de 25 entretiens au total.

➤ La tenue d'un journal de bord :

Durant toute la période de collecte de données, nous nous sommes munis d'un bloc note où nous avons mentionné le déroulement de nos programmes (des lieux et heures de rendez-vous), des propos des acteurs pendant ou en dehors des entretiens. Nous faisons également des prises de notes des entretiens avec certains acteurs qui n'ont pas souhaité être enregistrés et de mentionner des remarques suite à des observations sur le terrain.

2.3.3 Méthode d'analyse des entretiens :

Pour rappel, notre étude s'intéresse à l'état des lieux de l'industrie cinématographique en Guinée.

Pour le traitement des données collectées, nous avons commencé par organiser et trier les données pour faciliter leur exploitation. Les données ont été codées selon les thématiques principales de notre sujet à savoir : L'historique du cinéma, l'implication des acteurs, les causes du retard, la situation actuelle, les difficultés rencontrées, l'implication de l'Etat dans le secteur.

Ensuite, nous avons utilisé ces codes pour analyser les discours aussi bien sur le fond que sur la forme. Sur la forme, nous nous sommes intéressés à la sémantique, sur le fond, nous avons cherché à comprendre le fond du discours des acteurs interviewés pour comprendre véritablement la situation. Enfin, nous avons créé des liens entre les discours et les observations.

Les résultats de ces analyses sont présentés dans la deuxième partie du travail.

Deuxième partie : Présentation et analyse des résultats

3 Diagnostic de l'industrie cinématographique guinéenne

Nous consacrons cette partie de notre mémoire aux résultats de nos enquêtes obtenus sur le terrain. Pour cela, nous présentons la contribution des acteurs dans la renaissance de l'industrie cinématographique et leur perception de l'état actuel du cinéma guinéen. Nous présentons également les causes du retard de l'industrie selon les acteurs ainsi que de la difficulté de consommation des œuvres guinéennes à l'extérieur. A la fin du chapitre, nous procédons à une analyse de la matrice SWOT.

3.1 Implication des acteurs pour la relance de l'industrie cinématographique

D'après les informations que nous avons pu recueillir sur le terrain, nous pouvons dire que l'espoir d'une industrie cinématographique rayonnante en Guinée est permis, même si elle reste de moins en moins citée parmi les secteurs des industries culturelles existants dans le pays. L'art du cinéma n'est plus ce que bon nombre de nos parents ont connu et ont eu la chance de pratiquer.

En effet, l'image qu'affiche ce secteur de nos jours continue de susciter des interrogations chez les principaux acteurs de la filière. La place accordée au 7^{ème} art depuis la fin de la première République désole une bonne partie d'entre eux que nous avons rencontré lors de nos travaux de terrain. Ils ne cachent pas leur amertume quant à la non prise en compte des failles du secteur cinématographique dans la feuille de route des gouvernants qui se sont succédé à la tête du pays. A leur manière et par leurs propres moyens, certains acteurs se démarquent et se battent pour défendre ce qui reste de ce cinéma en Guinée dans l'espoir de sortir la filière de l'ornière. Ils sont à l'image de cet acteur, à la fois auteur scénariste et responsable d'une entreprise culturelle que nous avons interrogée. Dans le but de contribuer à ce changement positif, il a mis en place un programme d'incubateur culturel et de résidence d'écriture depuis 2017. Selon lui, c'est à travers cela qu'il parvient à accompagner le secteur culturel en Guinée et œuvrer particulièrement pour le développement de l'industrie cinématographique.

« La première chose, nous avons dédié un programme d'incubation pour accompagner et professionnaliser les acteurs, c'est déjà cela que nous essayons de faire. A travers notre festival "Univers des mots", on accompagne les artistes dans la professionnalisation de leur pratique artistique. Nous travaillons pas mal en freelance avec des acteurs du cinéma » (Entretien/N 1/Scénar. Pro/15/04/2021).

Ce passage fait ressortir entre autres les actions que pose aujourd'hui cet acteur en plus d'un volet formation de jeune qu'il a initié. Les problèmes sont nombreux dans le secteur du

cinéma guinéen. C'est pourquoi, bien que les acteurs soient limités en moyens techniques et financiers, il est quand même conscient du défi qui se présente à eux aujourd'hui « *on essaie de faire ce qu'on peut de toutes les façons on ne peut pas tout faire* ». De cet extrait, nous comprenons une volonté manifeste de la part de ce chef d'entreprise de booster le cinéma guinéen bien qu'à eux seuls ils ne pourront pas résoudre tous les problèmes du secteur comme il l'a fait ressortir.

Avec ce même acteur, nous avons abordé l'état d'avancement que présente l'industrie cinématographique guinéenne aujourd'hui. Il nous donne ses impressions dans cet extrait : « *Moi j'assiste à une renaissance, il faut quand même le reconnaître. Après ce n'est pas tout de suite mieux que le Nigéria ou le Sénégal. Vu que le cinéma demande beaucoup de moyens, les gens hésitaient mais maintenant ils vont avec les moyens de bord* ». Cette citation fait ressortir non seulement un espoir qu'il a de voir le secteur se relever. En même temps, il est conscient de la durée que cela risque de prendre. Tout de même, il convient de dire que ce qui est en train d'être fait pour relancer le secteur n'est pas négligeable connaissant l'état du secteur.

Partant de la logique selon laquelle, un acteur étranger ne viendra jamais s'occuper du cinéma Guinéen à leur place, voyant également le retard qu'accuse la Guinée au rendez-vous mondial des cinémas développés, les acteurs s'investissent davantage. Ils n'attendent plus que les initiatives proviennent d'ailleurs. Des projets innovants surgissent de la part de la nouvelle génération pour redonner une vie à la filière cinématographique. Le fait que l'Etat n'investit pas dans le domaine, les pousse dorénavant à sauver le cinéma par le chemin qu'ils auront choisi. Les acteurs commencent à partir de leurs œuvres de faire découvrir des talents, faire valoir leur créativité et leur ingéniosité. L'objectif visé est, c'est également donner la chance aux consommateurs de découvrir, d'apprendre et de se divertir à travers les œuvres locales bien que cette distance qui s'est créée entre réalisateurs et consommateurs soit grande.

Un réalisateur et amateur du métier dans le et rencontré sur le terrain avec qui nous avons eu un entretien sur son secteur d'activité nous dit avoir un seul objectif, celui de : « *révolutionner le cinéma, d'apporter une nouvelle touche dans le paysage audiovisuel guinéen qui n'arrive pas jusqu'ici à concurrencer les autres pays* ». (Entretien/N 2/Réalis.Amat/15/05/2021). Un objectif ambitieux pour un secteur qui a besoin d'être revalorisé. Mais, il se heurte à des difficultés qui l'empêchent de mener à bien son travail. C'est pourquoi, la motivation qui l'anime l'a envoyé à mettre en place en 2017 une entreprise à travers laquelle il arrive à rentabiliser afin de pouvoir réaliser ses ambitions. C'est ce qui lui permet désormais d'exercer le métier de réalisateur nous a-t-il expliqué. Dans cet extrait il nous parle des catégories de productions dans lesquelles il parvient à inscrire quelques productions : « *Dans la production cinématographique, j'arrive à faire des documentaires, des films institutionnels, des séries télé, des longs et courts métrages* ». Ses réalisations traitent souvent la question de la promotion de la culture de la paix dans le pays. L'autofinancement est cependant devenu une stratégie

qui aide plusieurs d'entre eux à s'en sortir financièrement. Ils optent pour l'autoproduction dans le but d'atteindre leurs objectifs sans forcément passer par des mécènes. Au moment où nous tenions cet entretien avec lui, il nous a confié qu'il était sur un documentaire institutionnel avec l'un des ministères du pays.

Toujours dans le cadre de nos entretiens de terrain, pour comprendre les actes qui sont posés par les cinéastes, nous avons rencontré un auteur/réalisateur de cinéma. Diplômé de l'Institut des Arts de Guinée et titulaire d'un Master en cinéma. En parlant de la situation de l'industrie cinématographique en Guinée, il nous a livré ses impressions dans cette citation :

« Il y a eu " le cinéma guinéen" de 1958 à 1984 et après, il y a eu " le cinéma en Guinée". C'est-à-dire le cinéma, guinéen au moment où l'Etat mettait de l'argent, aidait à créer des œuvres cinématographiques. Maintenant, il y a le cinéma en Guinée d'autant plus que l'Etat ne met pas des moyens à la disposition de ses artistes. C'est pourquoi son état des lieux est très lamentable ». (Entretien/N 3/Aut-Réalis.Pro/22/04/2021.)

De son analyse, il ressort une fois de plus qu'il y a encore à faire pour le décollage du secteur. Malgré ces anomalies constatées au sein de l'industrie cinématographique, il reconnaît quand même, le dévouement d'une nouvelle génération ces dernières années. *« Il y a une génération qui est engagée depuis les années 2010 à nos jours, voire même les années 2004 où l'Etat a mis en place une école de cinéma, de musique, de beaux-arts et en même temps l'art dramatique. Cela a suscité une envie chez les jeunes de vouloir faire du cinéma ».* La création de cet institut de formation comme l'a-t-il mentionné a fait rehausser le niveau du cinéma guinéen tant bien que mal. Une initiative qui a permis à beaucoup de passionnés d'avoir la chance de se former dans les différents métiers du cinéma. Pour venir au secours du secteur et à ces jeunes, il pose aussi des actes qu'il pense être bénéfique pour le redressement de la filière : *« A des moments je viens à l'école de cinéma pour faire des ateliers en cinéma documentaire, je réponds aussi aux sollicitations des jeunes pour lire leur scénario. A chaque fois que j'ai les moyens pour faire quelque chose pour ce cinéma, je le fais. Je ne me pose pas de questions si j'ai quelque chose à gagner ou pas ».* C'est pour dire que chaque acteur contribue à sa manière pour non seulement accompagner les jeunes qui évoluent dans le domaine du cinéma et par la même occasion continuer à apporter un plus pour le développement du 7^{ème} art en Guinée.

Dans cette logique, cet acteur pense également que le mieux c'est de continuer à agir et de miser dans la bonne production malgré les difficultés. Ainsi, avec le poids qu'auront les acteurs, il y a l'espoir qu'un jour, ils puissent attirer l'attention de l'état à venir à la rescousse. C'est ainsi qu'il nous confie que :

« Plus on est nombreux à faire des films dans ce pays, le nombre va engranger quelque chose. Mais quand tu n'as que quatre à cinq réalisateurs qui font des films et ces films peut-être que vous aurez du mal à être écouté par l'Etat. Le jour qu'on aura cinq, dix, vingt réalisateurs qui

arrivent à faire des films de qualité, ils sont obligés de nous écouter mais tant qu'on n'arrive pas à cela, ça sera hyper compliqué ».

Dans cet extrait, il revient pour rappeler à tous les acteurs l'importance d'agir ensemble pour une cause commune et de celle du travail bien fait et. Un geste qui pourrait les aider ensemble à conjuguer le même verbe en vue d'atteindre leur objectif qui est celui de faire revivre l'industrie cinématographique en Guinée.

Dans le même ordre d'idée de développement de l'industrie cinématographique en Guinée, les choses se font également par groupe. Contrairement aux agissements individuels que nous venons de voir, d'autres ont plutôt opter pour le travail d'ensemble. Ils trouvent cela encore plus imposant et porteur de bénéfice. C'est le cas des salons de cinéma et des festivals.

❖ Le Salon du cinéma en Guinée

Des groupes de jeunes s'organisent et travaillent en synergie pour trouver des solutions adéquates face aux problèmes qui gangrènent le secteur du cinéma en Guinée. C'est de là qu'est partie l'idée de création d'un salon du cinéma en Guinée en début de l'année 2021. Lors de nos recherches de terrain, nous sommes partis à la rencontre des trois jeunes professionnels qui sont les initiateurs de ce salon. Pour la première fois en Guinée, ils ont pu organiser du 19 au 20 février 2021 un événement unique, le salon du Cinéma en Guinée dénommé "Gros Plan du Cinéma 224". L'un des initiateurs nous parle du projet dans cette citation :

« Nous sommes trois amis qui avons fait un constat sur la situation du cinéma en Guinée par rapport aux autres pays de la sous-région. Nous nous sommes donc engagés à relancer le secteur du cinéma à travers l'organisation d'un salon du cinéma qui sera une première ici en Guinée. Nous nous sommes dit que cela serait bien de réunir les cinéastes guinéens pour faire le diagnostic de la filière afin d'essayer de changer l'image du cinéma en Guinée ». (Entretien/N 4/Initiat.salon/23/04/2021).

L'objectif de cette initiative qui est de diagnostiquer les maux qui minent le secteur en vue de préconiser des pistes qui peuvent être adéquates. Cet événement qui s'est déroulé pendant deux jours sous le thème "*Le cinéma guinéen, opportunité d'investissement*", a permis de mobiliser des acteurs publics et privés de l'industrie cinématographique en Guinée. La première édition a suscité un engouement et a connu une réussite au-delà des attentes. C'est ce que nous a fait comprendre notre interlocuteur : *« Les gens ont cru en nous et sont venus sur le projet. Nous attendions deux cent personnes ou trois cent par jour et à notre grande surprise nous sommes partis jusqu'à cinq cent personnes par jour. Les gens venaient en fonction de ce qui les intéressait selon les activités »*. Lors de cet événement, les activités ont été diversifiées pour marquer les participants et susciter leur envie de s'intéresser à la relance de l'industrie cinématographique en Guinée. A cet effet, des conférences, des panels, des

tables-rondes, des témoignages, des projections de films et débats ainsi que des prestations d'artistes et expositions-ventes d'œuvres picturales ont été les activités marquant du salon. Cet évènement a été mis à profit pour faire un aperçu général sur le cinéma guinéen de 1958 à nos jours. Des moments de gloire du cinéma guinéen, en passant par la grande période difficile, jusqu'au renouveau que le cinéma guinéen connaît aujourd'hui. Une particularité de ce salon est d'avoir pu rassembler durant les deux jours des acteurs du cinéma, des autorités publiques et des investisseurs privés pour montrer aux yeux de tous, le secteur de l'industrie cinématographique en République de Guinée dans son vrai état.

Ce groupe ne compte pas s'arrêter à mi-chemin selon notre répondant. Les préparatifs de la deuxième édition ont été déjà entamés et il compte innover et instaurer de nouvelles thématiques. C'est ce qu'il nous a confié dans cet extrait :

« Nous allons innover en formant les journalistes en critique cinéma. Cela permettra aux acteurs du cinéma de s'appliquer mieux dans leurs réalisations. Pour réussir cela, nous comptons faire venir un expert de la France pour une semaine. L'autre chose que nous voulons faire, c'est d'amener les femmes à s'impliquer dans les métiers du cinéma et de les accompagner ».

Un autre objectif que se fixe désormais ces jeunes, c'est de changer la donne et encourager la couche féminine à se tourner vers l'industrie cinématographique. Une initiative qui trouve tout son sens au moment où ces dernières constituent une pièce maîtresse dans la réalisation d'un film.



Figure 3 Première édition du Salon du cinéma en Guinée. Source : Organisateur

❖ Festival de la Création Cinématographique de Guinée FECCIG

Nos investigations sur le terrain ne nous ont pas permis que de rencontrer des jeunes cinéastes qui s'investissent pour le décollage de la filière du cinéma en Guinée. Elles nous ont également permis de rencontrer des pionniers de la filière du cinéma en Guinée. Parmi eux, il y en a qui se battent jusque-là pour que cette industrie puisse regagner la confiance des uns et des autres afin de bénéficier d'une attention particulière. Membre de l'un des plus grands festivals de la Guinée qui est le FECCIG, le doyen que nous avons rencontré est aussi enseignant chercheur et chargé de cours au département des arts dramatiques et de cinéma de L'Institut Supérieur des Art Mory KANTE de Dubréka.

Le FECCIG (Festival de la Création Cinématographique de Guinée) est né en 2013 sous l'initiative de Noël LAMAH, un diplômé de l'ISAMK/D de Dubréka. Il est actuellement porté par un groupe de six personnes. Le FECCIG est aujourd'hui l'espace d'échanges cinématographiques privilégié en Guinée, en termes de programmes, d'actions et de résultat, selon ce qui nous a été rapporté par les organisateurs et certains passionnés du festival.

En huit ans d'existence cette année, le FECCIG comptabilise sept éditions à son actif. Pour l'édition 2021, les porteurs du festival se battent auprès des partenaires techniques et financiers pour sauver cette huitième édition dont l'organisation est menacée par la pandémie à Covid-19. Néanmoins, ils sont optimistes à cause de l'implication de certains partenaires comme l'OIF, le Centre Culturel Franco Guinéen, l'Ambassade de France et Ouaga Lab.

Sur la base d'un sondage qui a été réalisé lors de la première édition, près de 3milles amateurs disent vouloir vivre du cinéma. Il s'agit là d'un potentiel non négligeable pour le renouveau du secteur du cinéma guinéen. C'est dans cet élan que le FECCIG organisait des compétitions pour les diplômés de l'ISAMK afin de détecter des talents auxquels ont remettait des prix. C'est ce que nous a confié son délégué général dans cette citation : « *Initialement, c'était un festival qui regroupait les sortant de l'Institut qui venaient compétir pour avoir des prix et autour de chaque édition, nous mettions des activités accessoires comme des tables rondes, des conférences, des projections, des débats d'idées, des présentations de projets, en plus d'un volet formation* ». (Entretien/N 5/DélegFECCIG /11/06/2021). Plus tard, cette politique a été étendue à un public plus large pour fédérer tous les talents qu'ils soient diplômés de l'ISAMK ou pas. A partir de là, le FECCIG a commencé à traiter des questions d'importance nationale comme la migration irrégulière. C'est ce qu'explique cet acteur à travers ce discours :

« *Le FECCIG s'est ouvert à ce public d'amateurs et puis, s'est approprié des questions existentielles. Nous avons constaté que beaucoup sont des jeunes guinéens qui vont risquer leur vie dans les eaux de la méditerrané en voulant aller en occident. Que faire pour changer cette vision pessimiste ? FECCIG s'est ouvert à l'OIM (Organisation Internationale pour les Migration) qui est venue sur le festival et qui a primé des petits films de 3 minutes* ».

Avec l'apport de ce partenaire, ce festival a pu changer d'orientation et à contribuer à lutter contre un phénomène qui impacte aujourd'hui la société guinéenne. Progressivement, le FECCIG a changé de formate sous les conseils des partenaires techniques et financiers. L'objectif de la 7^{ème} édition était d'ouvrir alors les activités du FECCIG au niveau international à travers la diversité des thématiques traitées. C'est ainsi que, pour la première fois, en 2020 malgré la situation sanitaire, le FECCIG a pu réunir des cinéastes de différentes nationalités africaines à Coyah, une préfecture de la Basse Guinée où se trouve le siège du festival pour faire une résidence qui a duré vingt et un jours. C'est ce qu'il nous explique dans cette citation : « *On avait fait venir une gabonaise, une béninoise, une sénégalaise en plus de deux guinéens. Nous avons fait venir deux spécialistes dans la recherche de financement du Burkina et un autre formateur confirmé de la Côte d'Ivoire* ». D'édition à édition, le FECCIG essaie de changer de stratégie pour améliorer le prochain évènement. Pour cette huitième édition, les efforts sont plutôt orientés vers le volet écriture car, un constat a relevé un problème au niveau de l'écriture scénaristique en Guinée. Pour se faire, il nous a confié qu' : « *Un appel à projet est lancé au niveau national et international pour sélectionner trois projets. Les porteurs de ces projets suivront une formation avec un formateur venu de l'étranger, probablement Mama KEITA un partenaire de la France* ». Ces trois projets seront retravaillés avec l'appui d'un expert dans la perspective de trouver un financement pour la production. En plus de cela, des innovations sont prévues dans le cadre de cette nouvelle édition comme nous l'apprend notre interviewé en disant qu' :

« *Une projection est prévue à Coyah dans la perspective d'amener le cinéma jusque dans les campagnes. Il s'agit de développer du cinéma ambulancier dans les quartiers de Coyah. On aura porté l'évènement cinématographique jusque dans les campagnes à la rencontre des ruraux qui auraient souhaité se retrouver dans des salles qui n'existent pas. Cela fait partie de nos ambitions de 2021* ».

Ce qui pourrait être une toute première dans le secteur du cinéma guinéen. Ce sont là les signes d'une renaissance de l'industrie cinématographique en Guinée.

Toujours dans les perspectives 2021 du FECCIG, il est inscrit la création d'une salle multiplexe à Coyah. C'est tout un complexe de production qui deviendra une espèce de studio de finition de films professionnels mais aussi une salle de projection de norme internationale, aux dires du délégué.



Figure 4 Lancement de la huitième édition du FECCIG. Source : www.guineeculturemagazine.com

3.2 Les causes du retard de la filière cinématographique guinéenne selon les acteurs.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs du cinéma guinéen ont été abordées tout au long de nos entretiens afin de pouvoir recouper nos informations. Nous allons vérifier si tout ce qui a été énuméré comme causes de l'affaiblissement du secteur est soulevé par nos sources. Ainsi ils nous ont expliqué ce qu'ils ont constaté d'anormal et qui ne profite pas à la croissance de l'industrie cinématographique.

L'engagement des acteurs pour le rayonnement du secteur cinématographique guinéen que nous avons pu constater sur le terrain, ne laisse pas ces derniers indifférents sur le comportement de l'Etat. Ils l'accusent de tourner le dos aux acteurs du cinéma guinéen et aux problèmes auxquels ils sont confrontés. Cet amateur et réalisateur revient dans cette citation pour évoquer le problème : « *Nous avons un manque criard d'accompagnement que ça soit du côté étatique ou de la part des mécènes, c'est compliqué. Un débutant s'il faut acheter un appareil à plus de dix millions parfois trente millions* ». Il s'avère que l'accompagnement de l'Etat impacte le bon fonctionnement du travail des acteurs. Cependant, il n'est pas le seul à nous avoir notifié cet état de fait. Le point est soulevé par le même acteur réalisateur que nous avons déjà interrogé dans la première partie de ce diagnostic. Selon lui, l'Etat dispose de plusieurs manières pour accompagner le secteur. Dans cet extrait, il nous confie que : « *l'Etat doit créer des conditions pour que les acteurs puissent rentabiliser. Peut-être que l'Etat ne peut pas donner de l'argent à tout le monde mais, encourager les investisseurs privés à mettre de l'argent c'est possible* ». Cette façon de voir les choses fait l'unanimité chez la majeure partie des acteurs de la filière. Que l'action soit individuelle ou en groupe, les acteurs se plaignent

de la même sorte. Le délégué du FECCIG revient dans cet extrait pour nous parler des mêmes difficultés :

« Le problème fondamental, c'est la faiblesse du soutien financier sur le plan local. Le partenaire extérieur est un soutien financier qui donne ce qu'il peut donner et quand il peut. Il se trouve que l'aide locale n'est pas structurante. Ce sont des appoints circonstanciels et cela est un risque. Quand un soutien financier n'est pas structurel, on n'est pas sûr de mettre la main là-dessus d'une édition à une autre ».

Avec la position des partenaires, il n'est pas possible de compter entièrement sur leur subvention. Il estime qu'avec une politique, l'Etat est le mieux placé pour intervenir financièrement dans les différentes activités.

A côté de cette défaillance, il a évoqué un autre aspect qui constitue un véritable problème pour les acteurs culturels mais en particulier ceux qui évoluent dans le cinéma. Selon lui :

« L'autre problème, c'est du fait que pendant longtemps il y a eu rupture entre les populations et l'événementiel artistique en général et cinématographique en particulier. L'inexistence de salle fait que chaque édition a sa part de morosité en termes de mobilisation du public. Nous pensons que cette difficulté va se corriger d'autant plus qu'on est en train de fidéliser le festival à Coyah pour résoudre le déficit en public ».

Cette absence des salles de cinéma dont nous évoquions également à l'entame de ce travail s'avère être un handicap quant à la bonne réalisation des projets cinématographiques. C'est ce qui a amené les consommateurs depuis lors à adopter de nouvelles habitudes. Finalement, un fossé s'est creusé entre les consommateurs et les producteurs. Donc, il n'est pas aisé de les convaincre à travers ces actes comme le festival.

Une bonne partie d'entre eux cherchent à vivre de ce métier mais peinent à s'en sortir. Nous pourrions dire à cet effet que l'un des plus grandes difficultés auxquelles est confronté l'industrie cinématographique reste le non accompagnement de l'Etat, le manque de moyens financiers. A cela s'ajoute également le problème d'amateurisme. En Guinée, le 7^{ème} art est suivi par une forte vague de jeunes qui ont développé une passion pour ce métier. Ils ne sont pas tous passés par une école d'art et de cinéma mais néanmoins tentent de s'effrayer un chemin pour explorer les merveilles de l'industrie cinématographique. Cet amateur que nous avons rencontré et qui est déjà intervenu dans la première partie du diagnostic semble être conscient de l'atout de la formation. Il ne néglige aucune opportunité d'apprentissage pour rehausser son niveau afin d'atteindre ses objectifs comme il l'explique ici : *« Même si tu apprends quelques choses, il est important de te faire recadrer par certaines règles et principes. Moi quand j'apprends que tel réalisateur est là, je m'approche de lui pour apprendre les techniques du cinéma. Ces occasions sont comme un stage de formation pour moi. Cela m'a permis de comprendre certaines choses que je ne connaissais pas ».* Contrairement à beaucoup d'autres amateurs qui ne songent pas à se professionnaliser, celui-ci ne compte

pas s'arrêter à ces expériences qu'il a. Il compte aller plus loin nous confie-t-il dans ce passage : « *Je veux approfondir mes connaissances, je me prépare à aller suivre une formation dans une école en Côte d'Ivoire en 2022* ». A l'image de ce dernier, les amateurs qui veulent contribuer à la relance de l'industrie cinématographique guinéenne devraient songer à approfondir leur niveau de connaissance pour être apte à réaliser des œuvres de qualité.

Justement, en parlant de l'amateurisme, cela nous renvoie aussi parfois vers la qualité des œuvres cinématographiques, nous avons donc élargi nos entretiens au niveau des consommateurs. Ce répondant nous a confié que :

« *Le cinéma guinéen est nul. C'est vrai qu'il y a quelques réalisateurs qui font des efforts mais ceux qui sont dans l'informel ne font aucun effort dans la réalisation. Vous vous imaginez une seule caméra pour tout un film ? C'est scandaleux. Il faut mettre tous les moyens à la disposition des cinéastes et des acteurs pour qu'ils puissent réaliser de bons films. Malheureusement, je ne regarde pas le cinéma guinéen parce que je trouve que les plans sont assez nuls y compris la mise en scène et surtout la qualité des images et même du son qui reste à désirer* ». (Entretien/N 6/Consom/02/07/2021).

Il faut dire que le problème lié à la qualité des œuvres encourage beaucoup de consommateurs à ne pas s'intéresser aux productions. Un autre aspect qui n'est pas sans conséquences. Cet autre consommateur nous parle également de ce qu'il trouve anormal dans la production notamment la vétusté de certains équipements : « *Je trouve que dans le cinéma guinéen, les appareils ou les techniques utilisés se font vieux. Franchement, c'est pourquoi je ne consomme pas le cinéma guinéen parce que la qualité n'y est pas* » (Entretien/N 7/Consom/02/07/2021). Ce consommateur revient sur les problèmes techniques dont on a soulevé les autres acteurs pour dire que, la production des œuvres de qualité dépend aussi du matériel utilisé. Tous les consommateurs que nous avons interrogés disent ne pas être fans de la production locale. Les différents témoignages nous ont aidé à comprendre jusqu'où le cinéma guinéen intéresse les "Conakryka"⁵. Cette mauvaise qualité des œuvres produites fait l'unanimité entre consommateurs et réalisateurs. Avec le réalisateur professionnel que nous avons interviewé, il a évoqué cet autre aspect de la situation. Il nous confie que : « *La Guinée est l'un des rares pays où il y a zéro film par an, je pèse bien mes mots. Quand on parle de film, c'est un film qui respecte réellement les qualités artistiques et techniques* ». Nous pourrions dire, suite à cette analyse, que la mauvaise qualité des œuvres les empêche de s'affirmer et de susciter un engouement de la part des consommateurs. C'est pourquoi, plusieurs d'entre eux préfèrent d'ailleurs les productions étrangères. Toujours avec lui, nous avons touché le problème d'infrastructure. La Guinée ne dispose qu'un seul institut de formation dans les métiers du cinéma. Parmi ceux qui sortent de cet institut, certains parviennent à réussir mais par contre, la majeure partie peinent à

⁵ Appellation pour désigner un originaire ou un habitant de la capitale guinéenne, Conakry.

joindre les deux bouts. Ce qui constitue une autre facette du 7^{ème} art en Guinée. Selon lui, cela est dû au fait qu’ : « *Aujourd’hui, ces jeunes n’ont pas presque d’ouverture pour pouvoir réaliser les projets qu’ils ont. La première chose, la formation est là mais elle n’est pas aboutie, la deuxième chose, vu qu’il n’y a pas de débouché, cette nouvelle génération a réellement tous les problèmes de s’exprimer à travers l’art* ». Comme tous les autres acteurs guinéens consultés pendant nos enquêtes, cet auteur réalisateur vient confirmer à son tour les manquements du secteur cinématographique guinéen liés cette fois-ci à la qualité de la formation ainsi qu’à la difficulté d’insertion professionnelle des diplômés.

Voyant toutes ces raisons et les cris de cœur des acteurs culturels face aux différents problèmes, la filière cinématographique en Guinée doit être prise en compte par l’Etat dans son programme de développement afin de concourir ensemble au développement du 7^{ème} art.

Nous ajoutons à cela un constat fait à travers l’observation lors de la période de collecte de données. Nous avons constaté qu’en Guinée, la chaîne de valeur manque de réglementation et de structuration. Un aspect qui s’ajoute aux problèmes déjà énumérés. Nous avons constaté que les quelques œuvres qui retiennent l’attention des consommateurs sont victimes de piratage en longueur de journée au marché de “Madina”, le carrefour de tous les rendez-vous commerciaux du pays. Un endroit que nous avons pu visiter. Nous avons également observé la vente de disques gravés dans des petites boutiques de quartier et avec des marchands ambulants dans les marchés. Des pratiques devenues monnaie courante dans le pays et qui malheureusement échappent à toutes contrôles.

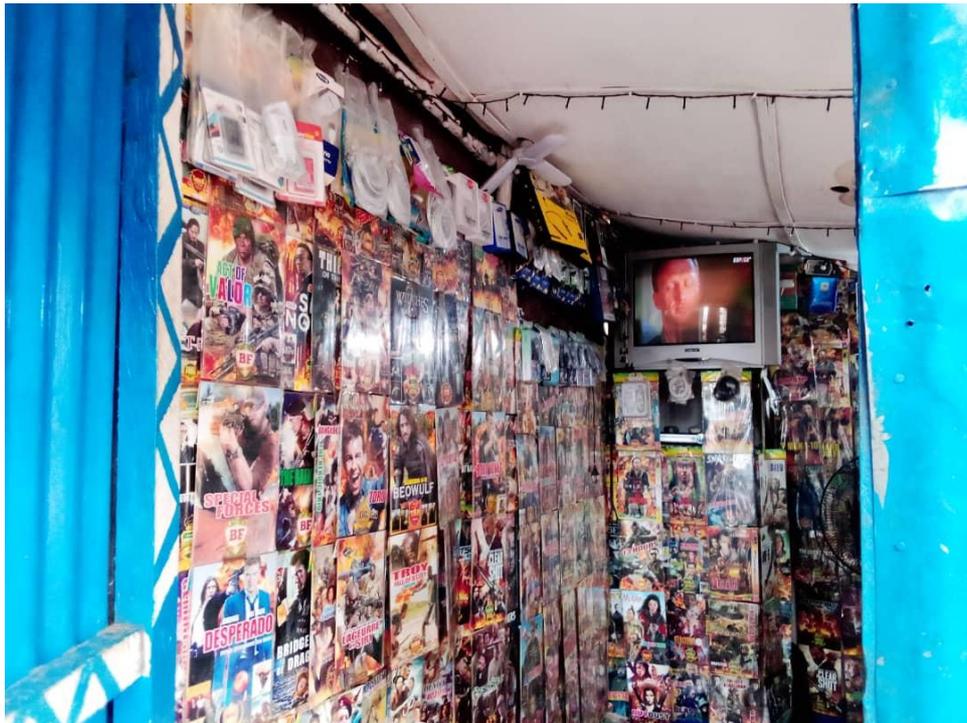


Figure 5 Boutique de vente de CD. Source : auteur

La réussite d'une œuvre cinématographique dépend en amont et en aval de la maîtrise de la chaîne de valeur, à la bonne exécution des différents métiers. Pour cela, le professionnalisme et les moyens financiers et techniques sont nécessaires. A lire ces acteurs, nous comprenons que le geste de l'Etat s'avère primordial dans la bonne réalisation des différents projets entamés par les uns et les autres. Même si les acteurs qui se battent laissent chacun une touche particulière, le chemin risque néanmoins d'être encore plus long. C'est ainsi que nous évoquons les difficultés qu'a le cinéma guinéen pour s'ouvrir au monde extérieur.

3.3 Problème d'ouverture des œuvres cinématographiques vers le monde du cinéma.

Le temps de Mouramani⁶ est révolu, mais, cette œuvre a marqué l'histoire du cinéma guinéen en Afrique et dans le monde. La Guinée était autrefois un miroir qui inspirait d'autres pays à travers le talent de ses acteurs. Malheureusement, présentement, la filière cinématographique a cessé d'attirer la convoitise sur le marché international.

Un réel problème se pose aujourd'hui sur la qualité des œuvres proposées dans le secteur cinématographique en Guinée. C'est ce qui explique les difficultés que les œuvres produites sur place rencontrent dans leur élan d'ouverture à l'international. La non exigence des acteurs dans la réalisation de leurs propres œuvres contribue à la baisse de la consommation tant sur le plan local qu'international. A cet effet, nous avons cherché à savoir si les films dépassent les frontières du pays. Un répondant nous a confié ceux-ci : « *Je n'aime pas les genres de films qui dès que tu commences à regarder, tu peux tout de suite deviner la fin. D'abord, les scénarios sont mal écrits et en plus il n'y a pas de rigueur dans le travail* ». (Entretien/N 8/consom/22/06/2021). A côté de ce manque de rigueur dans la production, la majeure partie de ces œuvres sont produites en langues nationales (Poular, Soussou ou Malinké) connu sous le nom de "Pèssè"⁷. Elles n'offrent pas d'options de sous titrage ou de doublage. C'est ce qui fait que, même si les œuvres sont parfois riches en contenu, elles ne sont pas consommées à l'extérieur du pays. Les quelques cinéastes guinéens qui parviennent à inscrire leurs œuvres à des festivals ou compétitions sur le plan international, sont dans la majeure partie basés à l'extérieur. Souvent, ils bénéficient également de financements et d'accompagnement étrangers.

Même s'ils ne sont pas nombreux, certains acteurs du cinéma guinéen produisent des œuvres qui se démarquent et qui parviennent à séduire le marché international. C'est le cas de l'acteur-réalisateur que nous avons rencontré lors de nos entretiens, dont les œuvres sont diffusés en Europe :

⁶ Un film de 23 minutes réalisé par le guinéen Mamadi TOURE en 1953 en France. Il est considéré comme l'un des premiers films africains.

⁷ Appellation donnée aux films et séries réalisés par les amateurs dans les langues locales.

« Moi personnellement, les films que je fais jusque-là arrivent à s'exporter au niveau international. J'ai fait un film sur les mineurs non accompagnés en France, le film a pu circuler un peu partout en France. On avait même des sollicitations pour l'Italie et en Espagne. Mais avec l'arrivée de Covid 19. Mais j'arrive à montrer ces films à des festivals avec pas mal de communication derrière pour montrer que c'est un film fait par un guinéen et c'est aussi des œuvres de la Guinée même si en retour il n'y a rien ».

Cet acteur nous a confié qu'au moment même où nous réalisons cet entretien, il travaillait sur un autre film documentaire dont il espère la diffusion au niveau international.

Tableau 1 Quelques cinéastes guinéens et leurs œuvres.

Prénom et Nom	Métier	Œuvres	Année de réalisation
Thierno Souleymane DIALLO (Gando)	Réalisateur, Scénariste, Producteur	Voyage vers l'espoir Un homme pour ma famille. Nô Mèti Sîfâdè (Difficile à raconter Au cimetière de la pellicule	2013 2015 2018 2020
Isabelle LOUA	Réalisatrice	The Way (Le chemin)	2019
Jacques KOLIÉ	Réalisateur	Larmes de mon peuple Binta [La femme qui pleure]	2018 2020
Cheik DOUKOURÉ	Acteur, Scénariste, Réalisateur	Paris selon Moussa Africa paradis Homme de nulle part Kaissé (fleur de flamboyant)	2003 2005 2007 2013
Mama KEITA	Réalisateur, Ecrivain, Producteur, Scénariste	Un homme va mourir Black Screen Bonheur d'Elza Absence	2014 2014 2011 2009
Cheik Fantamady CAMARA	Réalisateur, Scénariste, producteur	Morbayassa, le serment de Koumba N'Tondy Conakry Control	2015 2014 2012
Arthur KOLIÉ	Scénariste, Réalisateur, Scénariste, Acteur, Producteur	Eldorado Lutte contre le racisme et les discriminations Femmes migrantes	2016-2017 2018 2020
Lounsény KONÉ	Réalisateur, Scénariste	Djoliba, le cri d'alarme N'importe quoi	2009 2020
Bobo Herico	Réalisateur, Producteur	Safiatou	2020

Source : Auteur

Il faut retenir de ces différents points que malgré les difficultés inhérentes au cinéma guinéen, des efforts sont en train d'être déployés par un certain nombre d'acteurs qui ont à cœur de faire renaître le cinéma guinéen. C'est le cas de ces acteurs dont nous avons eu les témoignages et également la création du salon du cinéma guinéen qui était centré sur l'état général du cinéma guinéen de 1958 à nos jours. Ensuite, nous avons vu le cas du FECCIG, ce festival qui aujourd'hui est en train d'innover et œuvre dans le sens de redorer le blason de l'industrie cinématographique en Guinée.

C'est pourquoi donc, il faille faire un diagnostic du cinéma à travers la matrice SWOT pour analyser les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces que rencontre l'industrie cinématographique.

3.4 Analyse de la matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Faire une matrice SWOT⁸ permet d'analyser l'environnement interne et externe dans lequel se développe le cinéma guinéen. Même si cet outil est avant destiné aux entreprises, il nous permet d'identifier les facteurs internes et externes favorables et défavorables à la renaissance du cinéma guinéen.

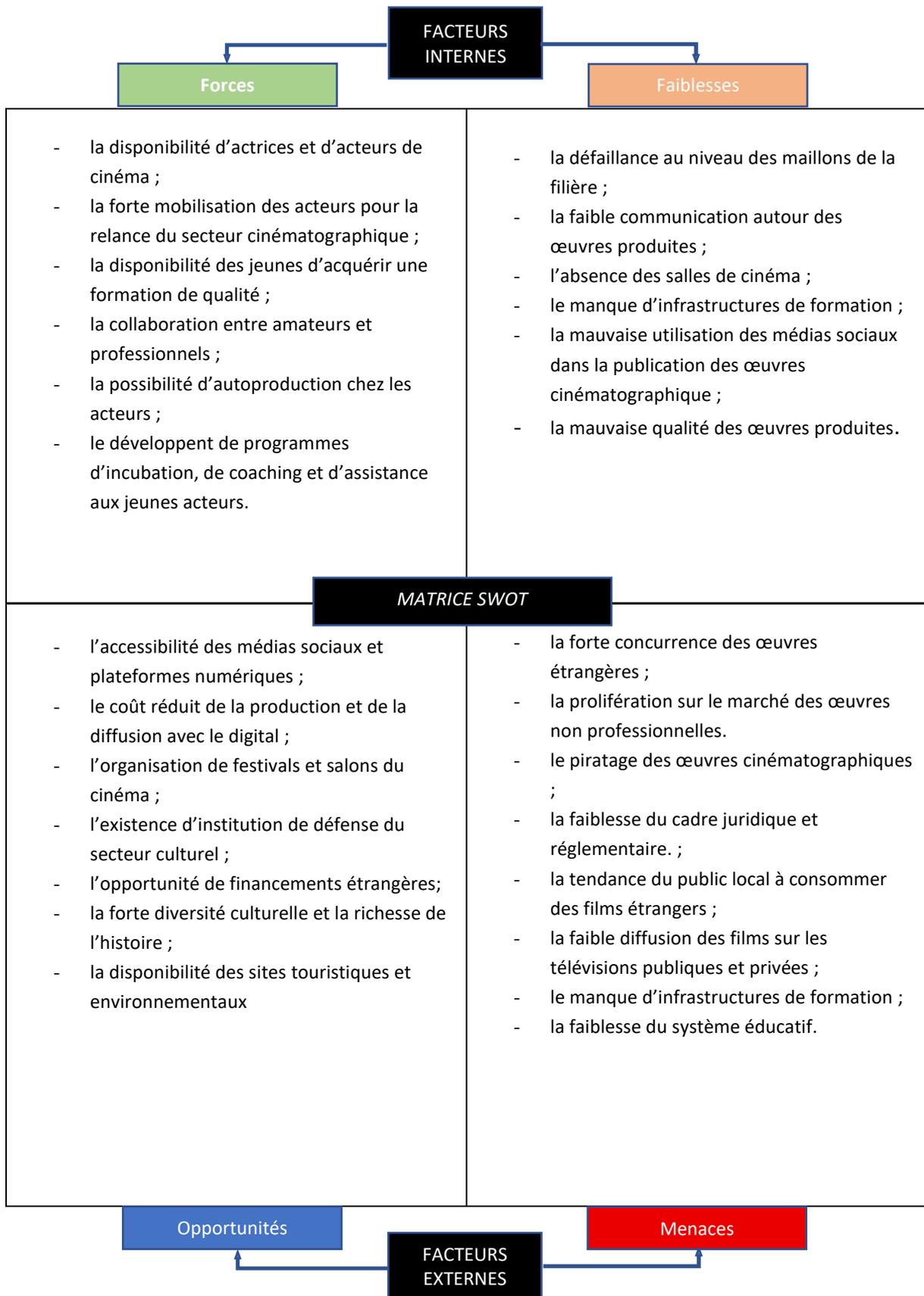
3.4.1 *Les facteurs internes et externes*

Les facteurs internes constituent les forces et les faiblesses au sein de la filière cinématographique. Leur analyse permet de déterminer les avantages et les difficultés inhérents au secteur.

Les facteurs externes permettent de faire un diagnostic afin d'identifier et d'évaluer les opportunités et les menaces que présente le secteur.

⁸ Le MOFF (Menaces - Opportunités - Forces - Faiblesses) est un outil très pratique lors de la phase de diagnostic stratégique. Il présente l'avantage de synthétiser les forces et faiblesses d'une entreprise au regard des opportunités et menaces générées par son environnement. (L'équipe de Manager GO! 2021).

Tableau 2 Analyse de la matrice SWOT sur l'industrie cinématographique en Guinée. Source : Auteur



❖ Les forces

Au niveau des forces, la Guinée est réputée pour la beauté de sa jeunesse. Les cinéastes n'ont nullement besoin d'aller chercher des personnages ailleurs pour jouer des rôles dans leurs films. Nous avons également noté une volonté manifeste des acteurs du cinéma pour la relance de la filière. Certains des amateurs cherchent à approfondir leur connaissance dans l'exercice du métier de cinéma. Des bons liens se tissent entre professionnels et amateurs en vue d'une bonne collaboration dans les différentes productions. En plus de cela, il y a des acteurs guinéens qui s'affirment au niveau international à travers leurs œuvres. Certains d'entre eux reviennent au pays pour monter des projets afin d'accompagner des initiatives dans le cinéma. Il y en a qui développe des programmes d'incubateur pour le coaching et la formation des jeunes.

❖ Les faiblesses

Les faiblesses de la filière cinématographique guinéenne portent sur la faille au niveau des maillons forts de l'industrie cinématographique. Une autre faiblesse, c'est le manque de visibilité autour des œuvres par faute d'une bonne stratégie de communication mis en place par les acteurs. Au niveau de la diffusion, les acteurs parlent de la non collaboration avec les gestionnaires et propriétaires des télévisions publiques et privées de la place. Du côté du digital, beaucoup de réalisateurs peinent à jouir largement des atouts qu'offre le numérique à cause du problème d'adaptabilité.

❖ Les opportunités

Le numérique est une opportunité pour le 7^{ème} art. Il permet désormais de concurrencer le monde de l'industrie cinématographique sans se déplacer. L'accessibilité facile des médias sociaux comme Netflix, Facebook, YouTube, Instagram, LinkedIn de se positionner avec un atout de libre accès. L'affluence des consommateurs sur les réseaux encourage la production et la consommation des films. Nous avons aussi noté que la Guinée dispose d'une diversité culturelle, artistique, touristique qui est une opportunité d'inspiration pour les cinéastes guinéens. En plus, les jeunes sont dynamiques, déterminés, et engagés pour la relance de l'industrie cinématographique. Autres opportunités, c'est d'abord l'organisation des événements cinématographiques.

Ensuite, du côté de l'Etat nous avons l'existence des organismes de tutelle au sein du ministère de la culture. L'ONACIG qui est chargée de réglementer les métiers de l'audiovisuel notamment l'industrie cinématographique. Le FODAC est chargé de la gestion des fonds alloués au secteur des arts et de la culture. Les menaces

❖ Les menaces

A cause du numérique, le circuit est désormais plus restreint et ne demande pas une forte main d'œuvre à l'image de la distribution et de la diffusion traditionnelle. Également, le piratage des œuvres cinématographiques parfois même sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux qui contribue à l'affaiblissement de la chaîne de valeur du secteur cinématographique guinéen. Une autre menace, c'est la multiplication des productions de mauvaise qualité sur les plateformes et les médias sociaux, la préférence des consommateurs sur les films étrangers

4 Conditions d'amélioration de la situation de l'industrie cinématographique en Guinée

Au niveau de cette partie, nous nous sommes intéressés aux perspectives fixées par l'Etat dans le but de relancer l'industrie cinématographique en Guinée. A la fin, nous avons élaboré une liste de recommandations et proposé une idée de projet professionnel pouvant contribuer à la renaissance du secteur de l'industrie cinématographique en Guinée

4.1 Nouvelle politique culturelle de la Guinée de 2018

L'Etat guinéen a longtemps été accusé de n'avoir pas contribué à l'épanouissement du secteur culturel depuis l'introduction du libéralisme économique en 1985. Il a de même sans cesse été reproché de son indifférence face au sort que connaissent aujourd'hui la culture et ses acteurs et plus particulièrement l'industrie cinématographique. Ainsi, pour répondre à ces accusations et reproches, il s'est battu pour esquiver ce doigt accusateur dont il est victime de la part des acteurs culturels du pays. C'est pourquoi, la République de Guinée vient de se doter d'une nouvelle politique culturelle qui a été publiée en 2018. Elle s'inscrit dans le cadre du « Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020, et la première phase quinquennale d'opérationnalisation de la vision à long terme « Guinée, 2040 ». Elle est en cohérence avec le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ce document de politique culturelle de la Guinée se fixe des objectifs qui sont entre autres de :

- reconnaître, illustrer, protéger et promouvoir la culture nationale ;
- démocratiser l'accès à la culture ;
- promouvoir une culture novatrice, scientifique et technique ;

Cette nouvelle politique culturelle, en plus de ces objectifs, s'est également fixée des priorités pour toucher du doigt les problèmes du secteur culturel en Guinée. Ses priorités sont entre autres :

- appuyer les associations culturelles et de jeunesse ainsi que les autres organisations de la société civile pour leur permettre de participer pleinement et de façon autonome à la vie culturelle nationale;
- prendre des initiatives et en faire le tremplin pour la professionnalisation et les emplois culturels;
- appuyer et renforcer les capacités des entrepreneurs et professionnels du développement culturel pour leur permettre de mobiliser des ressources financières, technologiques et humaines nécessaires pour la mise en œuvre de leurs initiatives.

A cet élan, ces trois points pourront transversalement toucher l'aspect de développement de l'industrie cinématographique dont nous évoquons dans ce mémoire. Ainsi, les changements escomptés pourraient impacter l'industrie du cinéma de façon positive. Dans ce même document de politique culturelle, des aspects fondamentaux pour la bonne gestion des

industries culturelles ont été abordés par les parties prenantes à l'élaboration du support. Nous y avons trouvé qui pourra répondre à certaines questions qui ont été soulevées dans les précédents chapitres. C'est le cas de l'aspect réglementation et organisation du secteur cinématographique en Guinée. A cet effet, la nouvelle politique culturelle prévoit un cadre juridique et institutionnel cohérent, prenant en compte son caractère transversal et pluri-acteurs. Cette constitution soutient également que, les textes existants doivent être réévalués et les textes manquants élaborés pour former un corpus d'instruments juridiques connus et appliqués par l'ensemble des acteurs à savoir. Le document atteste également que les artistes, les associations et les syndicats doivent être soutenus et un fonds d'aide mérite d'être alloué à la culture. Ce dernier point a été déjà concrétisé avec la création du FODAC (Fond de Développement des Arts et de la Culture) cette année. Cette structure a pour vocation d'accompagner les initiatives artistiques et culturelles du pays. Également, l'aspect de la coopération culturelle internationale a été abordé dans l'actuelle politique culturelle de la Guinée.

Dans le volet budget et les autres sources de financement de la culture, l'Etat guinéen a envisagé des mesures dans le but de soutenir les acteurs de la culture dans le développement de leurs activités à leur propre compte et au bénéfice de l'ensemble de la nation. Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme pour la période 2018-2020 prévoyait un total de dépenses estimé à 704 238 698 594 GNF. Selon ces prévisions du CDMT, les investissements et dépenses en capital se sont élevés à 53 374 735 000 GNF en 2018, 70 880 945 250 GNF en 2019 et 76 241 217 436 GNF en 2020.

- 53,3 % en 2018, 50,7 % en 2019 et 47,3 % en 2020 pour le Programme "Appui aux acteurs privés et associatifs du développement culturel et sportif
- 26,8 % en 2018, 29,6 % en 2019 et 28,7% en 2020 pour le Programme "Développement des Infrastructures culturelles et sportives"
- 11,6 % en 2018, 15,4 % en 2019 et 20,4% en 2020 pour le Programme "Renforcement et dynamisation du développement culturel et sportif décentralisé".

4.2 Les organes étatiques mis en place pour la régulation et le financement de la filière cinématographique en Guinée

Dans le cadre du redressement de la situation que connaît l'industrie cinématographique guinéenne, l'Etat, à côté de la nouvelle politique culturelle, vient de mettre en place deux organismes sous la tutelle Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique. Cette initiative est venue en réponse aux différentes revendications des acteurs culturels guinéens. (Politique-culturelle-version-dite.pdf 2018).

4.2.1 *L'Office National de Cinématographie, de vidéographie et de Photographie de Guinée ONACIG*

Créé en 2009, l'ONACIG est un organisme public rattaché au Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique. C'est la nouvelle direction nationale qui s'occupe de la mise en œuvre de la politique du gouvernement guinéen en termes de cinéma. Cet office a pour but d'impulser, de coordonner et de réglementer le métier du cinéma, de fixer sur support durable les mémoires collectives.

Désormais en Guinée, tous les acteurs du cinéma, de la photo et de l'audiovisuel sont soumis à des exigences et à des critères dans le but de mener à bien leurs métiers. Ils sont tenus obligés de s'octroyer une licence au sein de cet organe avant de se lancer dans un projet. C'est du moins ce que nous a fait comprendre le Directeur Adjoint de l'office dans notre entretien :

« Nous sommes ici pour réglementer les métiers du cinéma, de la vidéo et de la photo. Par exemple, si quelqu'un veut créer une entreprise, il prend son RCCM au niveau de l'APIP et il vient ici pour obtenir la licence. Si quelqu'un veut être producteur, distributeur, réalisateur, ingénieur de son, importateur de film, exploitant de salle ou organisateur de festival, c'est ici qu'il doit prendre sa licence ».

Après toutes ces procédures, une carte professionnelle est fournie à l'acteur comme preuve attestant l'exercice de sa profession dans les normes. L'avantage, c'est de permettre d'abord de faire la différence entre les amateurs et les professionnels dans les différents métiers. Ensuite, avoir un chiffre sur le nombre d'acteurs présents dans le pays. : C'est ce que nous explique le DGA dans cette citation *« L'office veille à la bonne marche du cinéma. Nous avons besoin de savoir combien de sociétés évoluent dans le secteur, qui sont les représentants de ces secteurs-là. Au niveau des métiers, nous avons combien de réalisateurs, de producteurs, d'ingénieurs de son et est ce qu'ils sont en règle ».* La prise de toutes ces dispositions va permettre à l'ONACIG de connaître et de classer les besoins de chacun et de miser sur la formation des amateurs et à la remise à niveau des professionnelles du secteur. C'est pourquoi, l'office prévoit d'apporter un soutien aux amateurs dont le nombre est estimé actuellement à deux mille selon le Directeur Général adjoint de l'ONACIG. Il s'agit d'un projet de jumelage entre professionnels et amateurs visant à les former afin qu'ils soient davantage aptes à produire des contenus de qualité. La direction prend également des initiatives pour encourager les acteurs qui produisent des œuvres vendables. Ces réformes concernent tous les acteurs du cinéma guinéen y compris les sortant de l'Institut des arts dont le département de cinéma est l'un des collaborateurs de l'ONACIG dans la réalisation de certains projets. C'est ce qu'explique le DGA de l'ONACIG.

« Dans le cadre de la célébration de la journée du cinéma africain en octobre 2021, nous avons lancé un appel à projet à l'endroit des acteurs recensés. Ils pourront soumettre leurs projets à cette occasion pour qu'on trouve le contenu de l'évènement parmi leurs œuvres. Également, dans le cadre du programme de fixation de la mémoire collective sur support durable, nous

avons recruté des cadresurs, des réalisateurs et trois à quatre parmi eux sont des sortants de l'ISAMk/D ».

La volonté manifeste de ce service pour faire un remue-ménage ne se limite pas qu'à ces actions. En plus de ce qui a été évoqué, la direction s'engage à faciliter le terrain pour accompagner certains projets bancables dans la recherche de potentiels partenaires au financement. C'est dans ce cadre que l'ONACIG envisage d'installer des bureaux dans les communes ainsi qu'au niveau de toutes les grandes villes du pays. Une initiative qui lui permettra d'avoir une vue sur l'exercice du métier de cinéma en Guinée. C'est aussi une opportunité de tisser un environnement de collaboration entre l'Etat et les acteurs mais également entre les acteurs eux-mêmes.

Dans le volet de la résolution des problèmes liés au financement des projets, le rôle revient à l'ONACIG de statuer sur les projets pouvant être accompagnés financièrement par le Fond pour le Développement des Arts et de la Culture. Il est obligatoire que le projet soit validé au sein de l'ONACIG avant qu'il ne puisse aspirer à un geste d'accompagnement financier de la part du FODAC. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir de chiffres permettant de connaître s'il y a eu des projets qui ont été accompagnés par le service dans le passé. Du côté des acteurs évoluant dans les différents métiers du cinéma, il n'a pas été non plus possible de trouver des chiffres existants. Aux dires même du DGA de l'office chargé de la réglementation du secteur cinématographique en Guinée, le pays ne dispose à ce jour d'aucun chiffre dans la structuration du secteur.

4.2.2 Le Fond pour le Développement des Arts et de la Culture (FODAC)

Le problème de financement est le plus souvent soulevé comme étant l'une des principales causes du non développement de l'industrie cinématographique en Guinée. Pour soulager les acteurs en leur venant financièrement en aide, le ministère de la culture a pris ses dispositions en créant un organe spécialisé dans le domaine du développement de la culture de façon générale. Le FODAC est donc cette direction mise en place pour répondre aux besoins financiers de tous les acteurs de la culture guinéenne. Parmi ses objectifs figure « Le développement des industries culturelles (musique, cinéma, audiovisuel, photo, chaîne du livre, théâtre, arts visuels, etc.) ; Le FODAC est régi par des conditions auxquelles les acteurs sont tenus obligés de respecter pour bénéficier d'un financement de la part du gouvernement. Ils sont entre autres :

- la conformité des projets aux objectifs du FODAC ;
- le soumissionnaire doit prouver l'existence d'autres sources de financement équivalant à 50% ;
- se soumettre aux procédures de Suivi-évaluation du FODAC ;
- indiquer les partenaires impliqués dans l'activité ;

- contribuer à la création de l'emploi et l'insertion des jeunes créateurs tout en tenant compte du genre ;
- promouvoir la paix, la stabilité sociale, l'éducation de la jeunesse et la diversité culturelle.

Tous les projets réceptionnés doivent strictement répondre à ces différents critères et sont soumis à un comité qui se charge de les examiner et de sélectionner ceux qui répondent aux normes prédéfinies.

Lors de l'entretien que nous avons eu avec le responsable administratif et juridique du FODAC, il nous a fait comprendre que jusque-là un fond n'a pas été défalqué pour les différents secteurs. En plus, la subvention des œuvres filmiques n'est pas ancrée dans leur planification. Pour l'heure, aucun apport financier ne peut être apporté à une œuvre ou à un événement dans la classe du cinéma. C'est ce qui nous a été rapporté dans cet extrait :

« Le FODAC, dans sa configuration actuelle n'accompagne pas financièrement les projets cinématographiques suite à deux raisons. La première est liée à la non réglementation du secteur et parfois les projets sont limités dans le temps. La deuxième raison pour laquelle nous ne pouvons pas accompagner ou subventionner les projets de cinéma, le coût de réalisation d'un film est tellement élevé que nous, dans notre configuration actuelle, nous ne pouvons pas supporter parce que nous avons des modalités de financement et d'intervention à respecter » Cependant, la résolution de plusieurs autres problèmes du secteur, que nous avons pu voir dans les précédents chapitres dépend en grande partie de cette subvention qui devrait être accordé aux acteurs ».

Nous comprenons par-là que, même si l'ONACIG parvient à réorganiser le secteur, les auteurs auront une certaine difficulté à bénéficier de la subvention du FODAC. Tant d'exigences de la structure, au-delà de celles énumérées ci-dessous semblent également réduire les chances de certains acteurs du cinéma d'obtenir un accompagnement financier. Cela est détaillé par notre interviewé dans cette citation :

« Dans notre texte d'intervention, nous accompagnons un projet à hauteur de 50%, le montant total qu'on peut mettre à la disposition d'un acteur culturel au compte d'un projet ne doit pas dépasser trois cent millions. C'est ce qui veut dire que le projet doit d'abord avoir un budget maximum de six cent millions. C'est l'un des critères. Mais l'accompagnement peut être institutionnel et technique pour appuyer par exemple dans le cadre de renforcement des capacités en organisant des sessions de formation ».

Ainsi, même si toutes les conditions sont réunies de la part des acteurs et du FODAC, cette mesure ne pourra être profitable qu'à ceux qui sont indépendants financièrement et le reste du groupe devra se contenter des apports techniques. Ce qui est à retenir de la subvention financière du secteur cinématographique en Guinée, le responsable administratif et juridique nous a avoué que : *« l'accompagnement dont le secteur a besoin, nous ne pouvons pas le lui*

donner pour le moment compte tenu de nos moyens ». A cette allure, il convient de dire que les acteurs du cinéma devront garder leur mal en patience, du moins pour l’instant.

4.2.3 *Le Bureau Guinéen des Droits d’Auteurs (BGDA)*

Le BGDA est longtemps resté le seul service habilité à recenser toutes les productions dans le but de protéger les œuvres et leurs auteurs. Aujourd’hui, avec la pluralité des œuvres amateurs sur le marché et la reprise de certaines tâches par l’ONACIG, le BGDA semble ne plus s’investir pleinement dans la gestion de la filière cinématographique. Dans le domaine du cinéma et de l’audiovisuel à cause de l’envahissement du marché par les amateurs qui refusent de déclarer leurs œuvres. Un responsable du bureau nous a confié qu’ils ne sont pas en mesure de contrôler le marché et d’identifier tous les œuvres et les acteurs par manque de ressources adaptées. Le seul rôle qui lui reste, c’est celui d’attribuer le droit d’auteur et de protéger les œuvres qui lui sont soumises. Lors de notre visite dans les locaux du BGDA, nous n’avons pas pu obtenir de chiffres indicatifs du nombre d’œuvres protégées et d’acteurs inscrits en son sein. Une étude est prévue en 2022 au sein de l’organisme avec l’appui de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour des fins de révision d’un projet de loi qui sera soumis et adopté à l’Assemblée Nationale d’après les propos de notre interlocuteur.

4.2.4 *Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka ISAMK*

Créée en 2004, la Guinée ne dispose qu’un seul institut d’enseignement des arts et de la culture. L’institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka comprend quatre départements : le département des beaux-arts, le département de music et de musicologie, le département des arts dramatiques et le département de cinéma et de l’audiovisuel. Au sein du département de cinéma et de l’audiovisuel, sont regroupés trois spécialités à savoir l’ingénierie de son, montage audiovisuel, prise de vue et cadrage, scénario et réalisation. Le directeur du département avec qui nous avons eu un entretien nous confié que les étudiants en fin de cycle sont souvent soumis à des travaux qui les préparent au marché de l’emploi :

« Nous avons par an au moins une moyenne de cinq ateliers de créations de projets, parfois cela peut aller jusqu’à dix qui se font par groupe. Des projets individuels sont inclus dans ces ateliers où le formateur vient imposer une thématique et les étudiants, chacun en ce qui le concerne, réalise un bout de film. Cette année par exemple, nous avons réalisé d’abord quatre ateliers dont des séries télévisées, des spots publicitaires ou des documentaires ».

Pour renforcer le niveau des étudiants sortants de l’Institut, des efforts sont de plus en plus consentis dans la formation pour leur permettre d’être dynamiques. C’est pourquoi ils sont amenés à faire des réalisations diverses pour être compétitif. Chaque année, plus d’une cinquantaine d’étudiants sortants de ce département se retrouve sur le marché de l’emploi.

En 2020 ils sont au nombre de trente-huit étudiants qui sont sortis de cet Institut. Depuis sa création jusqu'en 2020, plus de trois mille étudiants y ont été formés dans les différents métiers du cinéma. Le directeur de département nous parle de quelques-uns qui se démarquent :

« Sur les trois mille sortants de cet institut, aujourd'hui, nous avons seulement une centaine qui se démarque, qui vit du 7^{ème} art malgré que l'industrie cinématographique n'existe pas en tant que tel. C'est le cas de Thierno Souleymane (Gando), de Richard HÉBÉLAMOU, de Mohamed CAMARA, Oumar KOUROUMA et beaucoup d'autres. Ici comme en Europe, il y a déjà qui sont dans le créneau de la création de l'industrie cinématographique en Europe. C'est le cas d'Arthur KOLIÉ qui est de la première promotion et qui est dans la Commission de l'Union Européenne dans le domaine cinématographique et de Lounsény KONÉ qui lui aussi vit en Belgique ».

Toutefois, le premier responsable de ce département cinéma ne s'est pas voilé la face sur les manquements qu'il constate au sein du système de formation. Selon lui, cette situation contribue au recul du secteur de l'industrie cinématographique en Guinée.

Malgré les insuffisances d'accompagnement au sein de l'institut, le responsable nous a confié que son département a réussi à inscrire des films aux FESPACO dans la catégorie films d'écoles. Ces dernières années, ils ont été toujours présents et ont été sélectionnés bien qu'ils n'aient pas encore décroché un prix. Pour l'édition 2021, l'ISAMK/D a neuf films déjà inscrits. Au moment où nous avons réalisé cet entretien, il était en attente de la sélection définitive, pour savoir quels sont les films qui ont été retenus pour le grand rendez-vous de la 27^{ème} édition du festival de cinéma africain, prévu du 16 au 23 octobre à Ouagadougou.

A côté de tout cela, un point longtemps revendiqué par les acteurs du cinéma guinéen et qui a eu gain de cause cette année est la dissociation du Ministère de la Culture des autres secteurs auxquels il a toujours été associé. Jusque-là associé à un autre département, le Ministère de la Culture vient d'être séparé des autres Ministères par un décret présidentiel rendu public le 19 janvier 2021. Ce Ministère s'est toujours vu groupé à celui des sports ou de l'information. Désormais le pays a son Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique à part. Une décision qui ravit les acteurs et qui fortifie leur espoir quant à l'émergence rapide du secteur.

4.3 Recommandations

Dans l'objectif général de notre étude, qui a consisté à « Faire un état des lieux de l'industrie cinématographique guinéenne pour comprendre les causes de son retard afin de formuler des recommandations adéquates pour son amélioration ». À travers les résultats obtenus nous avons eu des réponses aux différentes questions que nous nous sommes posées à l'entame de ce travail. Ce sont ces réponses qui nous ont permis de comprendre les causes du retard

de l'industrie cinématographique en Guinée afin de formuler des recommandations pour l'amélioration de sa situation. Aujourd'hui, parmi les causes qui minent le secteur cinématographique guinéen, nous avons pu noter le déficit de financement, le manque de professionnalisation, le manque d'organisation et de réglementation. Ces facteurs engendrent d'autres difficultés dont l'ensemble des maux contribuent à affaiblir le secteur cinématographique. Ainsi, pour répondre à l'un des objectifs les plus importants de notre étude, nous formulons ici, quelques recommandations pour soigner les maux dont souffre le secteur de l'industrie cinématographique en Guinée.

Nous avons formulé ces recommandations suivant les facteurs énumérés ci-dessus.

Dans le cadre du financement, l'Etat doit accompagner financièrement les acteurs du cinéma en vue de les permettre d'exercer leur travail dans de bonnes conditions. Pour cela, il serait nécessaire de créer une ligne budgétaire pour le secteur du cinéma. Dans cette ligne budgétaire, l'Etat doit créer un fonds pour le développement du cinéma (FODEC) spécialement dédié cette fois-ci à l'industrie cinématographique, à l'image du FODAC. La création de ce fonds permettra de venir à bout des autres besoins du secteur et de ses acteurs. Cela se traduit tout d'abord par le renforcement du cadre institutionnel en dotant l'ONACIG de ressources convenables pour son bon fonctionnement. Ensuite, il sera possible d'apporter un soutien technique aux événements cinématographiques (festivals, salon du cinéma, symposium, etc.) organisés par les acteurs du cinéma. Suite à ces actions, non seulement, la coopération internationale va se développer et être profitable à tous les acteurs du cinéma. Mais aussi, les mécènes et les investisseurs vont s'intéresser au secteur et soutenir des projets de film. Également, ces actions vont faciliter l'accès des acteurs aux crédits bancaires pour le financement de leurs projets. Outre ces actes, l'Etat doit aussi construire des unités de production pour faciliter le fonctionnement de la filière, réhabiliter les salles de cinéma afin de favoriser la diffusion des œuvres. L'État doit aussi investir dans la communication et la visibilité des productions pour encourager la production et la consommation locale.

Dans le cadre de la professionnalisation du secteur de l'industrie cinématographique en Guinée, nous recommandons à l'Etat de créer un environnement de formation propice. Cela passe en premier par doter le seul institut existant des moyens et techniques nécessaires pour garantir une formation de qualité. Il doit également créer d'autres instituts pour décentraliser la formation dans les différents métiers du cinéma pour qu'ils soient tous enseignés sans exception. A cet effet, nous recommandons d'intégrer également les métiers du cinéma dans les établissements de l'enseignement technique et professionnel. Pour renforcer les capacités des acteurs, nous recommandons à l'Etat d'organiser continuellement des sessions de formation dans les différents métiers à travers l'ONACIG. Cette démarche permettra d'encourager et d'assister les amateurs dans le processus de leur professionnalisation. Dans le même sens, l'Etat guinéen doit créer des espaces de rencontres, d'échanges et de partage

d'expériences autour des thèmes qui touchent la filière du cinéma pour outiller suffisamment les acteurs et inciter à la production d'œuvres de qualité.

Dans le cadre de la réglementation du secteur cinématographique, nous recommandons à l'Etat, la mise en place d'un cadre juridique ou la mise en œuvre de celui existant au niveau de l'ONACIG et du BGDA. Cette disposition va permettre de faire respecter les mesures réglementaires dans le cadre du bon fonctionnement du secteur de l'industrie cinématographique. Le BGDA doit s'affilier à des structures internationales de gestion et de protection des œuvres pour être dynamique et outillé dans la bonne exécution de ces différentes tâches. Une section cinéma doit être créée dans le but de protéger les acteurs et leurs œuvres. Cette initiative va encourager la déclaration des œuvres produites par les auteurs.

Dans le cadre de l'organisation du secteur, du côté des acteurs, nous recommandons la création d'un syndicat dynamique des acteurs de la filière cinématographique en Guinée. Ce syndicat va veiller à la rigueur dans les différentes productions pour exiger des œuvres de qualité. C'est à partir de la bonne qualité de ces œuvres que les acteurs parviendront à maîtriser le marché national et à concurrencer les productions étrangères. Les acteurs doivent également tisser des liens d'ententes et de collaboration et agir ensemble pour la défense de leurs intérêts communs.

Un guide spécifiant le rôle et la responsabilité des acteurs doit être élaboré par l'ONACIG pour mieux structurer le secteur de l'industrie cinématographique en Guinée.

A côté de toutes ces recommandations, nous ajoutons les opportunités de développement du secteur de l'industrie cinématographique que nous avons obtenu suite à l'analyse de la matrice SWOT. Parmi ces opportunités, nous avons la riche diversité culturelle, artistique, touristique qui est une opportunité d'inspiration pour les cinéastes. Ils peuvent s'en servir également comme cadre lors du tournage. A cela s'ajoutent les atouts du digital. Aujourd'hui, les médias sociaux et les plateformes numériques offrent une opportunité grandissante au 7ème art et à ses acteurs de se réinventer. C'est une opportunité des acteurs d'explorer un chantier pouvant être bénéfique dans l'exercice des métiers du cinéma. Cet avantage intervient dans tout le processus de réalisation des œuvres filmiques mis à la disposition des consommateurs sur les plateformes et médias sociaux comme Netflix, Facebook, YouTube, LinkedIn, pour un accès le plus souvent gratuit. L'affluence des consommateurs sur les produits déversés sur ces différents réseaux encourage la production et la consommation des films. Le processus de réalisation des œuvres est devenu de plus en plus rapide et simplifié et surtout avec le coût de production et de diffusion réduit sur le plan de la communication.

4.4 Impacts de la menace terroriste sur le cinéma africain

Le terrorisme est un phénomène qui date de plusieurs années et continu à défrayer la chronique dans le monde entier. Il est vu sous plusieurs formes et se caractérise le plus souvent par des violences de nature différente. « *Le terrorisme est appréhendé en combinant la nature violente de certains types d'actes avec les objectifs poursuivis par leurs auteurs, au regard de l'effet attendu de ces actes sur la population ou de la structure politique de l'Etat concerné* » (Dubuisson, 2017).

Dans un cadre général, il est important de souligner l'aspect de la menace terroriste qui plane sur plusieurs pays ouest africains aujourd'hui comme le Mali ou encore le Burkina. Cette menace impacte depuis des années plusieurs secteurs notamment celui de l'économie et de la sécurité. C'est pourquoi, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'argent (GIABA) a été mis en place par la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Depuis le 10 décembre 2000, cette organisation œuvre dans le cadre de la préservation des économies de la région ouest africaine contre les méfaits du blanchiment de capitaux mais également contre le financement du terrorisme (Touré, 2017).

Cette situation est devenue préoccupante pour la sécurité des personnes et de leurs biens. Le secteur de l'industrie cinématographique étant mobilisateur, il incombe de nos jours de mettre les projecteurs vers cet autre phénomène qui pourrait contribuer au ralentissement de l'élan de son développement surtout dans les pays à risque. Bien que bon nombre des pays de l'Afrique subsahariennes ne dispose pas de salles de cinéma aujourd'hui, tout de même, il serait nécessaire de poser des bases pour protéger cette industrie. C'est dans ce sens que l'acteur de cinéma burkinabé Gustave Sorgho demande aux acteurs du cinéma de : « *Rester dans la résilience. Oser inventer l'avenir, comme l'a dit Thomas Sankara. Il ne faut pas s'asseoir. Moi, je dis toujours qu'il n'y a rien de facile dans la vie. Il faut oser, oser, encore oser. Et je crois qu'actuellement, il y a une certaine génération de jeunes qui émerge. C'est bien, mais il faut faire mieux. Il faut aller encore de l'avant, beaucoup plus que cela* ». (Tiéné, 2021).

5 Conclusion

Au début de notre travail, nous nous étions fixés comme objectif, de faire un état des lieux de l'industrie cinématographique guinéenne pour comprendre les causes de son retard afin de formuler des recommandations adéquates pour son amélioration.

Considéré comme l'une des plus anciennes en Afrique, le cinéma guinéen est né sous la période coloniale et a connu ses moments de gloire pendant les deux premières décennies après l'indépendance de la Guinée. Mais, depuis un certain temps, il traverse une crise profonde qui affecte le rayonnement de la culture guinéenne dans son ensemble. Cela se traduit par une pauvreté des œuvres produites, les quels se caractérisent par l'amateurisme et le manque de professionnalisme de leurs producteurs. Cependant, une minorité de professionnels se bat depuis une certaine période pour redorer le blason de l'industrie cinématographique guinéenne à travers des initiatives qui vont de l'organisation d'évènements en passant par la production des œuvres de qualité jusqu'à la participation à des concours internationaux.

Néanmoins, les défis actuels auquel est confronté le cinéma guinéen sont nombreux et variés. C'est dans cette perspective que nous nous sommes donnés comme objectif, de faire une étude pour comprendre la situation actuelle de l'industrie cinématographique guinéenne afin d'en connaître les causes de son retard et formuler des recommandations pour son amélioration.

A travers une méthode de recherche qualitative, nous avons recueilli un certain nombre de données auprès de certains acteurs pour pouvoir répondre à cette problématique. Au nombre de difficultés qui affectent le fonctionnement normal de l'industrie cinématographique nous avons, le déficit de financement du secteur. Certains acteurs ont dénoncé l'absence d'une ligne budgétaire pour soutenir les acteurs et leurs œuvres. Le manque de formation des acteurs. A ce niveau, le pays ne dispose qu'un seul institut dédié à la formation dans les métiers du 7^{ème} art, qui lui-même n'est pas équipé. A ces difficultés s'ajoutent celles de l'organisation et de la réglementation du secteur. Sur le plan de la réglementation, le cadre juridique relatif au secteur cinématographique est faible et souffre d'un déficit de mise en œuvre. Les acteurs dénoncent également le piratage de leurs œuvres. Sur le plan de l'organisation, il n'existe pas une plateforme qui fédère l'ensemble des acteurs du cinéma, ils évoluent en rang dispersé, ce qui affaiblit les élans de revendication vis-à-vis des pouvoirs publics. Par ailleurs, les salles de cinéma ont disparu laissant la place à une prolifération des vidéos club et des distributeurs d'images pour les domiciles dont les contenus sont orientés vers la diffusion des films étrangers.

Partant de ces difficultés, nous avons formulé un certain nombre de recommandations pour redonner au cinéma guinéen sa place d'antan. Parmi ces recommandations, nous avons la création d'un fonds dédié aux financements des œuvres cinématographiques. Intégrer les

métiers du cinéma au niveau de l'enseignement professionnel, la réhabilitation des salles de cinéma, la création d'un réseau qui mobilise l'ensemble des acteurs.

Enfin, ce mémoire a permis d'appréhender la situation réelle de l'industrie cinématographique en Guinée, en abordant ces difficultés actuelles, cependant, il présente néanmoins des difficultés et des lacunes qui peuvent ouvrir des opportunités pour d'autres recherches. Ainsi, compte tenu des difficultés de déplacement à l'intérieur du pays, nous avons limité nos enquêtes au niveau de la zone de Conakry alors qu'il y a beaucoup d'acteurs qui évoluent dans les autres régions du pays. Ils auraient été intéressant de s'intéresser à ces acteurs pour comprendre les difficultés particulières qu'ils rencontrent compte tenu de leur situation géographique. Ce travail ouvre un thème de réflexion qui le suivant.

Comment intégrer le numérique dans la relance de l'industrie cinématographique en Guinée.

6 Références Bibliographiques

« 2014-UniFRANCE_films-Afrique-cinema.pdf ».s. d.

http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2016/06/2014-UniFRANCE_films-Afrique-cinema.pdf, consulté le 05 août 2021.

Adandé G.F, 2018. Le cinéma bat de l'aile au Bénin. VOA <https://www.voaafrique.com/a/le-cinéma-bat-de-l-aile-au-bénin/4658528.html> consulté le 14 juin 2021

Anne P.B., Koné K., 2006. Droits d'auteurs et propriété intellectuelle. « Les définitions de l'œuvre audiovisuelle - Avocats-Publishing ». Avocats-Publishing. 17 juillet 2006. <http://avocats-publishing.com/Les-definitions-de-l-oeuvre>, consulté le 20 juin 2021.

Bandarin F., 2012. « Politiques pour la créativité : guide pour le développement des industries culturelles et créatives ; 2012 », no 2012: 148 https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/politiques_pour_la_creativite-fr_0.pdf consulté le 20 juillet 2021.

Biyoghe S.K., 2018 (a, b). Entre cinéma et industrie : L'Afrique à la remorque. Edilivre à Paris. Pages 105-106

Boni A. J. B., 2017. « Cinéma et audiovisuel en Côte d'Ivoire (2002-2018) ». Afrique contemporaine N° 263-264 (3): 385-403. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-385.htm> , consulté le 2021.

Collard F., Goethals C., Pitseys J., Wunderle M., 2016.(a, b, c, d, e) « La production cinématographique ». Dossiers du CRISP N° 86 (1): 9-33. <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2016-1-page-9.htm>, consulté le 30 décembre 2020.

Cousin J. 2017., Histoire du cinéma en Guinée 1958. Edition l'Harmatan. Page 14

Cultures & Cinémas., 2020. « Cultures & Cinémas - Le cinéma de guinée ». Site culturel. 2 août 2020. <https://www.c-et-c.mon-paysdegex.fr/spip.php?article2329>, consulté le 30 décembre 2020.

Dakouré E., 2021. « Incidences de l'usage du numérique sur le fonctionnement de la filière cinématographique burkinabè ». Revue française des sciences de l'information et de la communication, no 21 (janvier). <https://doi.org/10.4000/rfsic.10567>, consulté le 13 juillet 2021.

Diop B., 2015. Le sénégal trace une nouvelle voie à son cinéma. Magasine du cinéma et de l'audiovisuel N°2 / 1er Semestre « senciné-N°2-final.pdf », <http://www.sencinema.org/wp-content/uploads/2018/09/sencin%C3%A9-N%C2%B02-final.pdf>, consulté le 27 août 2021

diplomatie.gouv.fr. s. d. « guinee_cle4cb9b3.jpg (3508x2480) ». https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/jpg/guinee_cle4cb9b3.jpg, consulté le 11 juillet 2021.

Dubuisson F., 2017. La définition du « terrorisme » : débats, enjeux et fonctions dans le discours juridique. *Confluences Méditerranée* N 102 (3) 29, <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2017-3-page-29.htm> consulté le 29 septembre 2021.

Dumez H., 2011. « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? » 7 (4): 47-58, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00657925/file/pages_47_A_58_-_Dumez_H._-_2011_-_Qu_est-ce_que_la_recherche_qualitative_-_Libellio_vol._7_nA_4.pdf , consulté le 29 mai 2021.

Dupré C., 2013. « Les cinémas africains face au chantier du numérique ». *La Revue des Médias*. 30 septembre 2013. <http://larevuedesmedias.ina.fr/les-cinemas-africains-face-au-chantier-du-numerique>, consulté le 14 mai 2021.

Encyclopædia Universalis. s. d. « Définition de développement - Encyclopædia Universalis ». [universalis.fr. https://www.universalis.fr/dictionnaire/developpement/](https://www.universalis.fr/dictionnaire/developpement/), consulté le 17 juillet 2021.

Forest C., 2011. « L'industrie du cinéma en Afrique ». *Afrique contemporaine* n° 238 (2) : 59-73, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-2-page-59.htm>, consulté le 19 mai 2021.

Forest C., 2012. « Le cinéma en Afrique : l'impossible industrie ». *Mise au point. Cahiers de l'association française des enseignants et chercheurs en cinéma et audiovisuel, Tribulations numériques du Cinéma et de l'Audiovisuel à l'amorce du 21e siècle*, no 4 (avril). <https://doi.org/10.4000/map.800>, consulté le 19 mai 2021.

Guilavogui E. Z., 2020. « Guinée : Règlementation des métiers du cinéma, une convention collective pourrait voir le jour en 2021 - 224infos.org ». Site d'information en ligne. 224infos.org - Le portail de l'Actualité en Guinée et à l'international, 24h/24. 23 décembre 2020 <https://224infos.org/arts-et-culture/12631/guinee-reglementation-des-metiers-du-cinema-une-convention-collective-pourrait-voir-le-jour-en-2021.html>, consulté le 30 décembre 2021.

Journot M.T., 2008. *Le vocabulaire du cinéma*. Armand Colin. Page 125. ISBN 978-2-200-35506-7 978-2-200-25670-8 <https://doi.org/10.14375/NP.9782200355067>, consulté le 17 juillet 2021.

Kochbati H., 2017. « Projection numérique au cinéma : les nouvelles modalités de consommation des films art et essais (les cinémas Utopia / vidéo en poche) ». Document de

thèse, UNIVERSITÉ DE STRASBOURG : UNIVERSITÉ DE STRASBOURG. Pages 299, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01472818/document>, consulté le 14 juin 2021.

Kohn L., Wendy C. 2014. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances ». Reflets et perspectives de la vie économique Tome LIII (4): 67-82, <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2014-4-page-67.htm>, consulté le 13 juillet 2021.

L'équipe de Manager GO! (2021). « Analyse SWOT : Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces ». manager-go.com. 5 août 2021, <https://www.manager-go.com/strategie-entreprise/dossiers-methodes/diagnostic-strategique-swot>, consulté le 02 juillet 2021.

Mangolte P.A., 2006. « Naissance de l'industrie cinématographique ». Annales. Histoire, Sciences Sociales 61e année (5) : 1123-45, <https://www.cairn.info/revue-Annales-2006-5-page-1123.htm>, consulté le 15 mai 2021.

Mataillet D., 2006. « Pourquoi appelle-t-on le cinéma septième art ? – Jeune Afrique ». Site d'information. JeuneAfrique.com (blog). 29 mai 2006, <https://www.jeuneafrique.com/61521/archives-thematique/pourquoi-appelle-t-on-le-cinema-septi-me-art/>, consulté le 06 février 2021.

Ministère de l'éducation et de la culture/Commission nationale guinéenne pour l'Unesco. (1979). « Politique culturelle de la Guinée de 1979 ». Anglaise 92-3-101722-5. Page 86.

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères., (2019). « Présentation de la Guinée ». France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. 5 juin 2019. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/guinee/presentation-de-la-guinee/>, consulté le 11 juillet 2021.

Morel C., 2019. « Quelle prise en charge des risques dans l'industrie du cinéma ? » <http://www.revue-banque.fr/>. Revue Banque. 15 mai 2019, <http://www.revue-banque.fr/banque-detail-assurance/article/quelle-prise-en-charge-des-risques-dans-industrie>. Consulté le 15 juillet 2021.

Ndoye M R., 2019. « Les places fortes du cinéma en Afrique de l'Ouest (...) - Agora Francophone, l'information revitalisée ». Agora Francophone. 18 août 2019, <https://www.agora-francophone.org/les-places-fortes-du-cinema-en-afrique-de-l-ouest-francophone>, consulté le 19 mai 2021.

Nourou M. A., 2020. « Pour un marché unique du cinéma africain ». Agence Ecofin, 31 janvier 2020, <https://www.agenceecofin.com/comm/3101-73365-pour-un-marche-unique-du-cinema-africain>, consulté le 19 mai 2021.

OFC, Office fédéral de la culture. 2013. « Définition de la culture par l'UNESCO ». Office fédéral de la culture OFC. 1 septembre 2013, <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themen/kulturdefinition-unesco.html>, consulté le 14 juillet 2021.

Pierret C., 2016. « Reportage Afrique - Le Mimo, dernier cinéma guinéen ». RFI. 30 juillet 2016, <https://www.rfi.fr/fr/emission/20160730-le-mimo-dernier-cinema-guineen>, consulté le 04 février 2021.

Politique-culturelle-version-dite.pdf 2018. La nouvelle politique culturelle de la République de Guinée. 154 pages, <https://www.gouvernement.gov.gn/images/Politique-culturelle-version-dite.pdf>, consulté le 30 novembre 2021.

Portail Québec : Thésaurus de l'activité gouvernementale) : Fiche du terme - Production cinématographique. s. d. « Fiche du terme : Production cinématographique - Thésaurus de l'activité gouvernementale », <http://142.213.144.135/tag/terme.do?id=10078>, consulté le 14 juillet 2021.

Portail Québec : Thésaurus de l'activité gouvernementale) : Fiche du terme - Industrie culturelle. s. d. « Fiche du terme : Industrie culturelle - Thésaurus de l'activité gouvernementale ». Portail Québec - Services Québec, <http://142.213.144.135/tag/terme.do?id=6706>, consulté le 14 juillet 2021.

Rapport Unesco. 2020. « Célébration du cinquantième du FESPACO ». Site Organisation Internationale. Unesco Diversité des expressions culturelles. 10 juillet 2020, <https://fr.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/celebration-du-cinquantieme-du-fespaco>, consulté le 20 juillet 2021.

Scoffier A., 2019. « Repenser l'industrie du cinéma à l'ère numérique ». La Revue des Médias. 4 mars 2019, <http://larevuedesmedias.ina.fr/repenser-lindustrie-du-cinema-lere-numerique>, consulté le 15 juillet 2021.

Sohou N'Gani. M. N.E., 2017. « La filière cinéma au Togo et la révolution numérique : état des lieux, forces, faiblesses et perspectives ». Bibliothèque Universitaire. Université Senghor Bibliothèque.2017, <https://bibenligne.usenghor.org/opac/catalog/bibrecord?id=1767350141383770492&preloadImage=1>, consulté le 20 janvier 2021.

Tiéné R., 2021. "Les producteurs, réalisateurs et scénaristes ont profité de la Covid-19". Gustave Sorgho, acteur burkinabé, revient sur le cinéma africain. Il explique aussi les richesses et les limites du cinéma en Afrique, <https://www.dw.com/fr/gustave-sorgho-cinema-africain/av-58574497> consulté le 29 septembre 2021.

Touré M.I., 2017. La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest. *Sécurité globale* 12 (4) : 5, <https://www.cairn.info/revue-securite-globale-2017-4-page-5.htm>, consulté le 29 septembre 2021.

Vieyra P S 1975. Le cinéma africain des origines à 1973 tome1. Edition présence africaine, p.104-105

Vignaux V. s. d. « Du cinéma amateur à l'amateur en cinéma, par Valérie Vignaux ». Ciclic, <https://ciclic.fr/ressources/du-cinema-amateur-l-amateur-en-cinema-par-valerie-vignaux>, consulté le 16 juillet 2021.

7 **Projet Professionnel**

- I. **Titre du projet** : Renforcement du système de gestion de la filière cinématographique en Guinée.
- II. **Contexte et justification**

Le cinéma ou encore connu sous le nom du 7^{ème} art est une filière des industries culturelles qui contribue aujourd'hui au développement socio-économique des pays. En Guinée, ce secteur connaît assez de difficultés sur les plans financier, organisationnel, professionnel ou encore structurel. Il est envahi par des amateurs et le manque de rigueur conduit à la mauvaise qualité des œuvres. Ce bouleversement systématique a vu le secteur baisser ses rideaux. Les salles de cinéma sont bradées ou converties à d'autres utilisations à buts lucratifs. A côté de cela des actions de piratage des œuvres se développent et ne cessent d'impacter l'évolution du secteur.

Ainsi, pour pallier cette situation et redynamiser le secteur du cinéma, il serait idoine de proposer des actions qui concourent à améliorer l'état des lieux de l'industrie cinématographique en Guinée. Pour se faire, nous comptons apporter une contribution pour corriger les points défectueux en vue de relever le défi qui incombe les acteurs d'une part et les administrateurs d'autre part. Cette contribution passe par le recensement des métiers, des œuvres et des acteurs et créer un site Web pour rendre toutes les données disponibles et accessibles pour tous. Ce site Web sera dédié spécialement au secteur de l'industrie cinématographique en Guinée.

I. **OBJECTIFS**

- ❖ **Objectif global** : Contribuer à la renaissance et à la professionnalisation de la filière cinématographique en Guinée.
- ❖ **Objectifs spécifiques**
 - Dénombrer les acteurs et les œuvres de la filière du cinéma en Guinée ;

- Déterminer les métiers de la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique exercés en Guinée ;
- Répertoire les genres filmiques disponibles et réalisés par les acteurs guinéens ;

II. RESULTATS ATTENDUS

Le nombre d'acteurs et des œuvres de la filière du cinéma en Guinée est connu.

Les métiers de la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique exercés en Guinée sont connus.

Les genres filmiques disponibles et réalisés par les acteurs guinéens sont répertoriés.

III. ACTIVITES A REALISER

- Recensement des acteurs et des œuvres de la filière du cinéma sur le territoire national.
- Recensement des métiers de la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique exercés en Guinée.
- Recensement des genres filmiques disponibles et réalisés par les acteurs guinéens.

IV- STRATEGIE/METHODOLOGIE

Pour la mise en œuvre de cette initiative, nous allons utiliser une stratégie composée de trois parties essentielles.

1- Le recensement des acteurs et des œuvres existantes :

A ce niveau, la stratégie va consister à : (1) la mise en place d'une équipe, dont le rôle va consister à aller vers les acteurs pour les recenser, (2) la mise en disposition des formulaires au niveau des institutions culturelles publiques et privées (musées nationaux, maisons des jeunes, centres de percussion, l'ONACIG, CCFG, etc.) pour être renseignés, (3) la création d'un (Google form) qui sera partagé sur les réseaux sociaux et les sites d'information pour le remplissage en ligne.

2- L'archivage des données collectées au niveau de l'ONACIG, au BGDA, à la direction nationale des archives et à l'Institut National de l'Audiovisuel Guinée.

3- La création d'un site web exclusivement dédié à la promotion de l'industrie cinématographique en Guinée : (acteurs, œuvres, métiers du cinéma, genres filmiques guinéens, actualité, etc.).

Il faut dire que cette initiative sera soumise à l'approbation des partenaires identifiés pour un accompagnement technique et financier.

V- CIBLES

Ce projet s'adresse à l'ensemble des acteurs culturels publics et privés de l'industrie cinématographique en Guinée. Il s'agit des administrateurs culturels, des amateurs et professionnels du secteur à savoir : les créateurs, les producteurs, les réalisateurs, les scénaristes, les monteurs, les cadreur, etc.

VI- MOYENS

Pour la mise en œuvre des activités décrites ci-dessus, nous avons besoin de la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers : (Voir budget en annexe).

	Désignation	Quantité	Observation
Moyens humains	Enquêteurs	15	5 pour un recensement "porte à porte" 5 au niveau des Institutions culturelles 1 chargé du recensement en ligne
	Archivistes des œuvres	3	
	Développeur	1	
	Statisticien	1	
	Caméraman professionnel	1	
	Journalistes professionnels	3	
	Administrateur du site Web	1	
Moyens matériels	Ordinateurs portables	2	
	Imprimante	1	
	Vidéo projecteur	1	
	Clé USB	3	
	Tableaux padex	1	
	Blocs notes	30	
	Stylos	30	
	Caméra professionnelle	1	
	Local	1	Qui servira de siège pour le site
	Box wifi	1	Pour la connexion internet
Véhicule	1	Location pour le déplacement des agents déployés	

VII- CHRONOGRAMME

Période		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
Activités	Elaboration du projet						
	Mise en place de l'équipe du projet						
	Recherche de financement						
	Elaboration des fiches de collecte de données						
	Enquêtes de terrain et traitement de données						
	Réalisation d'un film documentaire						
	Suivi et évaluation						
	Rédaction d'un rapport						

VIII- BUDGET PREVISIONNEL

N°	Désignation	Unité	Nombre	Quantité	Prix Unitaire	Prix total
A	Ressources humaines					
	Enquêteurs			15	2000.000	30.000000
	Archivistes des œuvres			3	5000.000	15.000000
	Développeur			1	5000.000	5000.000
	Statisticien			1	5000.000	5000.000
	Caméraman professionnel			1	5000.000	5000.000
	Journalistes professionnels			3	5000.000	15.000.000
	Administrateur du site Web			1	5000.000	5000.000
B	Logistique					
1	Ordinateurs portables			2	7.000.000	14.000.000
	Imprimante			1	2000.000	2000.000
	Vidéo projecteur			1	10.000.000.	10.000.000.
	Clé USB			3	100.000	300.000
	Tableaux padex			1	500.000	500.000
	Blocs notes			30	5000	150.000
	Stylos			30	1.500	45000
	Caméra professionnelle			1	10.000000	10.000.000
	Location d'un bureau			1	7000.000	84000.000
	Box wifi			1	1	1000.000
	Location véhicule			1	1000.000	24000.000
D	Communication					
	Conception et diffusion des spots publicitaires			1/mois	2000.000	2000.000

	Conférence de presse			1	1.500.000	1.500.000
	Conception des supports(affiches)			10	300.000	30.000.000
10	Imprévus (10%)	Imprévus	N/A	N/A	N/A	
	Total					259.495.000

Pour la réalisation de ce travail, nous avons besoin de 259.495.000 Franc guinéen soit 22 451,48 Euro.

8 Liste des illustrations

Figure 1	Carte de la République de Guinée. Source : www.diplomatie.gouv.fr	7
Figure 2	Un complexe de loisirs en lieu et place du cinéma liberté à Kaloum. Source : visionguinee.info	10
Figure 3	Première édition du Salon du cinéma en Guinée. Source : Organisateur	27
Figure 4	Lancement de la huitième édition du FECCIG. Source : www.guineeculturemagazine.com	30
Figure 5	Boutique de vente de CD. Source : auteur	33

9 Liste des tableaux

Tableau 1	Quelques cinéastes guinéens et leurs œuvres. Source : auteur	35
Tableau 2	Analyse de la matrice SWOT sur l'industrie cinématographique en Guinée. Source : Auteur	37

10 Annexes

10.1 Annexe 1 : Questionnaire utilisé pour interroger les réalisateurs

FICHE D'ENQUÊTE DE TERRAIN POUR LA REALISATION DU MEMOIRE DE MASTER A
L'UNIVERSITE SENGHOR

Thème : Industrie cinématographique en Guinée: État des lieux, défis, perspectives

- **Date de l'enquête :**
- **Heure de la rencontre :**
- **Prénom et nom de la personne enquêtée :**
- **Tél: / Email :**
- **Prénoms et nom de l'enquêteur : Adama Dian SALL**
- **Tél: / Email:**
- **Images/vidéos de l'œuvre :**

Rubriques	Questions
Présentation de la structure	Depuis quelle année avez-vous mis en place votre structure ? Qu'est ce qui a motivé son installation ? Quels sont les objectifs de votre structure ? : Quelles sont ses perspectives ?
Statut du réalisateur/ Métier de réalisation	Quelle est votre formation de base ? Depuis quelle année exercez-vous le métier de réalisation ? A combien de réalisations êtes-vous à ce jour ? Quelle est la portée de vos œuvres ? Travaillez-vous seul ou en équipe ? Quel est le statut de vos travailleurs ?
Aperçu général du secteur cinématographique en Guinée	Quelle appréciation faites-vous de la situation actuelle des industries culturelles en Guinée ? Quel état des lieux faites-vous de l'industrie cinématographique en Guinée ? Le cinéma Guinéen suscite t- il de l'engouement chez les consommateurs locaux ? Quels sont les moyens techniques et financiers mis en place pour professionnaliser le secteur cinématographique guinéen ? Quelle est la place qu'occupe le cinéma guinéen dans la sous-région ouest-africaine ?
Enjeux de la filière	Selon-vous, le cinéma peut-il contribuer au développement socio-économique et culturel de la Guinée ?

	<p>Pensez-vous que le 7^{ème} art peut être un secteur pourvoyeur d'emploi ?</p> <p>Quels est l'enjeux du numérique sur le développement du cinéma guinéen ?</p> <p>Ressentez-vous le besoin de vous former, si oui dans quel secteur d'activité ?</p> <p>Combien de centres de formations en cinématographie dispose la Guinée ?</p>
<p>Les défis de la filière</p>	<p>Quels sont les moyens de diffusion des œuvres filmiques en Guinée ?</p> <p>Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?</p> <p>Bénéficiez-vous d'une assistance technique et/ou financière ?</p> <p>Selon vous, qu'est-ce qui différencie un réalisateur guinéen et un autre de la sous-région ? Le Sénégal en guise d'exemple</p> <p>Encouragez-vous la formation et le perfectionnement dans ce métier ?</p> <p>Bénéficiez-vous d'une assistance de la part de l'ONACIG (Office National de Cinématographie de vidéographie et de photographie de Guinée)?</p> <p>Bénéficiez-vous de la subvention accordée au FODAC (Fonds de Développement des Arts et de la Culture).</p> <p>Quelles sont vos principales sources de revenus ?</p>
<p>Perspectives de développement de l'industrie cinématographique en Guinée.</p>	<p>Que faites -vous pour favoriser le développement du secteur cinématographique en Guinée ?</p> <p>D'une échelle de 1 à 10, à quel niveau voyez-vous le développement du cinéma guinéen dans les 5 années à venir ?</p> <p>Quelles sont vos recommandations pour pallier aux problèmes dont souffre ce secteur ?</p> <p>Quel rôle doit jouer l'Etat dans le cadre du développement de l'industrie cinématographique en Guinée ?</p> <p>Les acteurs du cinéma ont-ils une responsabilité dans le processus de développement du secteur ?</p>

10.2 Annexe 2



Figure 1 Interview avec un acteur du cinéma en Guinée



Figure 2 Visite à l'ISAMK de Dubréka